RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique
de l'éducation

Test de positionnement de début de première année de CAP 2026

Résultats nationaux

Marie Mahoux, Nathalie Marin, Steve Nunes, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol, Marguerite Garnero, Marina Hick, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Lauriane Magnino, Vincent Paillet, Jean-Fabrice Stachowiak, Élodie Vezon

Série Études
Document de travail n° 2026-E28
Novembre 2026

Test de positionnement de début de première année de CAP 2026

Résultats

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Marie Mahoux, Nathalie Marin, Steve Nunes, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol, Marguerite Garnero, Marina Hick, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Lauriane Magnino, Vincent Paillet, Jean-Fabrice Stachowiak, Élodie Vezon

Si série études : e-ISSN 2779-3532
Si série méthodes : e-ISSN 2800-6739

SOMMAIRE

↘ 1. Introduction 10

1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP 10

1.2. Nature et champ du test 10

↘ 2. Méthodologie 12

2.1. Conception 12

2.2. Processus de construction 12

2.3. Modalités de passation 12

2.3.1. Le test de fluence 12

2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de *littératie* 13

2.3.2.1. Descriptif général 13

2.3.2.2. Descriptif du module commun 14

2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs 15

2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun) 16

2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun) 16

2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue 17

2.3.2.7. Test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle 17

2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques 17

2.3.3.1. Descriptif général 17

2.3.3.2. Définition de la numératie 18

2.3.3.3. Compétences évaluées 18

2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués 19

2.3.3.5. Types de supports 19

2.3.3.6. Contextes des situations 19

2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs 19

2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes 20

2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle 20

2.3.4. L'accessibilité des évaluations 21

2.3.4.1. Méthodologie 21

2.3.4.2. Processus et principes retenus 21

2.3.4.3. Description 21

2.3.4.4. Communication 22

2.4. Champ **22**
2.5. Le processus d'expérimentation **23**
2.5.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2025 23
2.5.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2026 24
2.6. La détermination des seuils **26**
2.6.1. Méthodologie mise en œuvre 26
2.6.2. Données mobilisées et seuils validés 28
2.7. Restitution des résultats aux établissements **29**
2.7.1. Restitutions des résultats en français 29
2.7.1.1. Compréhension de l'écrit *29*
2.7.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves *34*
2.7.1.3. Restitution du test spécifique de français de la voie professionnelle *37*
2.7.1.4. Restitution au niveau de la classe *39*
2.7.2. Restitution des résultats en mathématiques 39
2.7.2.1. Résolution de problèmes *39*
2.7.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves *43*
2.7.2.3. Restitution du test spécifique de mathématiques de la voie professionnelle *46*
2.7.2.4. Restitution au niveau de la classe *48*

↘ 3. Résultats **49**
3.1. Participation **49**
3.2. Résultats en *littératie* **52**
3.2.1 Profils en littératie 52
3.2.2. Résultats au test spécifique de *compréhension de l'écrit* 55
3.2.3. Résultats en *compréhension de l'oral* 58
3.2.4. Résultats aux exercices complémentaires de *littératie* 59
3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle 61
3.3. Résultats en *numératie* **63**
3.3.1 Profils en numératie 63
3.3.2. Résultats au test spécifique de *résolution de problèmes* 65
3.3.3. Résultats aux exercices complémentaires de *numératie* 68
3.3.4. Résultats au test spécifique *d'automatismes* de seconde professionnelle 70
3.4. Focus sur les spécialités en première année de CAP **72**
3.5. Difficultés croisées aux modules communs : *compréhension de l'écrit* et *résolution de problèmes* **74**
3.6. Résultats au test de fluence **76**
3.6.1. Résultats d'ensemble 76
3.6.2. Résultats selon le sexe 78

3.6.3. Résultats selon le retard scolaire 80
3.6.4. Résultats selon le secteur de scolarisation 82
3.6.5. Résultats selon le profil social des établissements 84
3.6.6. Résultats selon le secteur de spécialité 86

↘ 4. Questionnaires 88

4.1. Questionnaire auprès des élèves 88

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants 89

4.2.1. Participation 89
4.2.2. Communication générale 89
4.2.3. Passation 91
4.2.4. Restitution des résultats des élèves 92
4.2.5. Épreuve non numérique de fluence 93
4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan 93

↘ Annexes 95

Annexe 1 : Fiche de cotation du texte de *fluence* 95

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Test de fluence de première année de CAP

Nom	Prénom	Classe

[Démarrer le chronomètre.]
[Dans le texte ci-dessous :
- barrer uniquement les mots incorrectement lus ou non lus ;
- entourer le dernier mot lu si l'élève n'a pas terminé en 60 secondes.

Dans les cases :
- écrire le nombre de mots lus par l'élève en une minute ;
- calculer le score de fluence.]

Dame Blaireau ne retourna pas immédiatement à sa tanière après sa rencontre	12
avec Benjamin. C'était bien la première fois qu'elle se trouvait nez à nez avec	26
un être humain alors qu'elle chassait. Mais, alertée par l'envol du faucon, elle	39
était arrivée avec le vent derrière elle sans que son flair puisse détecter l'odeur	53
du garçon, dont la présence lui avait échappé puisqu'il était à plat ventre et	67
parfaitement silencieux.	69
Plus surprenant était le fait qu'elle ne se soit pas enfuie immédiatement en le	83
voyant. Plus étrange encore, ce qui s'était passé ensuite : non seulement elle	95
avait accepté la nourriture qu'il lui tendait, mais elle l'avait laissé poser la main	109
sur elle. Et pourtant, d'une façon sans doute instinctive, elle avait semblé	121
comprendre tout de suite qu'il ne représentait aucun danger pour elle. Sa petite	134
taille avait peut-être été le facteur déterminant. Il ne faisait guère que cinq ou six	149
kilos de plus qu'elle et, s'il était plus grand, elle était nettement plus large et	164
bâtie plus en force. Elle avait dû se rendre compte qu'elle avait l'avantage sur	178
lui et, paradoxalement, c'est donc la fragilité de Ben qui avait joué en sa faveur.	193
Néanmoins, cette rencontre l'avait décontenancée et elle ne se remit à chasser	205
activement qu'après avoir mis plus d'un kilomètre entre elle et le lieu où elle	219
avait laissé le garçon.	223

Si l'élève termine en moins de 60 secondes, reporter le temps exact ici : ☐☐ secondes

Nombre de mots correctement lus en 1 minute : ☐

Score de fluence* : ☐

*Nombre de mots correctement lus en 1 minute ; pour les élèves qui auraient lu tous les mots correctement en moins d'une minute, appliquer la règle de trois suivante : (223 mots x 60 secondes) / temps mis pour lire tous les mots. Le calcul de ce score n'est pas nécessaire pour la saisie des résultats mais permet d'indiquer cette information à l'élève.

Annexe 2 : Table des spécialités de première année de CAP 95

Références des publications de la DEPP 97

↘ 1. Introduction

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors du *test de positionnement de début de première année de CAP* qui s'est tenu à la rentrée scolaire 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Enfin, il présente les résultats consolidés de l'édition 2026 du test de positionnement.

1.1. Contexte du test de positionnement de début de première année de CAP

En septembre 2026, les élèves entrant en première année de CAP en deux ans ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Au total, 50 000 élèves ont ainsi été évalués dans 1 600 établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat. Il s'agit de la **sixième édition** de ce dispositif initié en 2020, enrichi en 2021 avec la mise à disposition des résultats de chaque élève à chaque item sur deux tests spécifiques et en 2023 par la mise en place d'un test de *fluence*.

1.2. Nature et champ du test

L'objectif du test de positionnement en début de première année de CAP est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic **standardisé** des compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau collège/lycée, etc.). Les résultats visent un accompagnement au plus près des besoins des élèves en difficulté. Un test adaptatif permet aux élèves les plus performants en *compréhension de l'écrit* en français et en *résolution de problèmes* en mathématiques de passer les tests spécifiques de seconde professionnelle. Ces tests spécifiques concernent la *compréhension de l'écrit* en français et les *automatismes* en mathématiques.

Chaque élève est évalué dans **deux domaines**, en *littératie* (lettrisme) et en *numératie* (numérisme). Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction.

La *littératie* est définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »[1]. Le test de positionnement de *littératie* est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'oral, de la fluence de lecture à voix haute, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que de la compréhension syntaxico-sémantique.

La *numératie* est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Le test de positionnement en *numératie* couvre les domaines mathématiques des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité. Il est construit autour de l'évaluation de la *résolution de problèmes* et des *automatismes* mathématiques.
Les outils de ce test ont été conçus par des équipes de professeurs des premier et second degrés mises en place par la DEPP avec le concours de l'IGÉSR et de chercheurs spécialistes des questions de *littératie* et de *numératie*.

[1] **OCDE (2000),** **La *littératie* à l'ère de l'information**. Rapport final de l'Enquête internationale sur la *littératie* des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

Ce test a été conçu dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique. Les publications ultérieures ne concerneront que les données agrégées.

Les données brutes et pseudonymisées sont directement accessibles à la DEPP. La DEPP, garante du secret statistique, les associe aux identités des élèves afin de transmettre les résultats des évaluations au professeur qui les communique aux familles. Les tests de positionnement offrent toutes les garanties de protection des données personnelles des élèves.
En préalable aux passations, des outils à destination des enseignants ont été mis sur Éduscol.

https://Éduscol.education.fr/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap

À la rentrée 2026, une courte enquête a de nouveau été adossée aux tests de positionnement afin d'interroger les élèves sur leur perception du test, leur confiance par rapport à l'année à venir et leurs pratiques artistiques et culturelles. Ces questions étaient cependant facultatives mais la participation du maximum d'élèves était indispensable pour recueillir des informations de qualité. Elles étaient administrées à la suite des questions de français et de mathématiques du test de positionnement.

↘ 2. Méthodologie

2.1. Conception

Les exercices (ou items) constituant le *test de positionnement de début de première année de CAP* sont conçus par des équipes de terrain composées pour le français et les mathématiques : de professeurs des écoles enseignant en SEGPA, de professeurs de collège et des professeurs de lycée professionnel. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP en relation étroite avec l'IGÉSR.

2.2. Processus de construction

La DEPP accompagnée de l'IGÉSR définit le cadre d'évaluation. Celui-ci se réfère aux *Attendus de fin de cycle 3* (B.O. n°31 du 30 juillet 2020) ainsi qu'aux compétences mathématiques travaillées au cycle 4 et consolidées en CAP. Les exercices conçus sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR. Les exercices sont ainsi retravaillés jusqu'à validation définitive pour expérimentation.

2.3. Modalités de passation

2.3.1. Le test de fluence

Un test de *fluence* non numérique complète le test de *littératie* et permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute. Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des professeurs aux cycles 3 et 4.

La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur mais préférentiellement par l'enseignant de français. Elle peut par ailleurs être avantageusement menée dès les premiers jours de l'année scolaire, avant même les épreuves sur support numérique, afin d'identifier immédiatement les élèves en grande difficulté de lecture et permettre ainsi la mise en place dès la rentrée d'un accompagnement spécifique de ces élèves.

Le protocole d'évaluation individuelle de la *fluence* est mis à la disposition des lycées dès la fin du mois d'août afin que les établissements puissent préparer au mieux la passation : texte à lire, notice de passation et document de restitution.

Le texte proposé à lire est un texte littéraire composé de 223 mots. L'élève dispose d'une minute pour lire le texte à voix haute. La cotation est effectuée par un enseignant. Le calcul du score de mots correctement lus en une minute peut être annoncé à l'élève directement à l'issue du test. Les résultats de l'ensemble des élèves au test de *fluence* sont par ailleurs saisis par les lycées via une application dédiée.

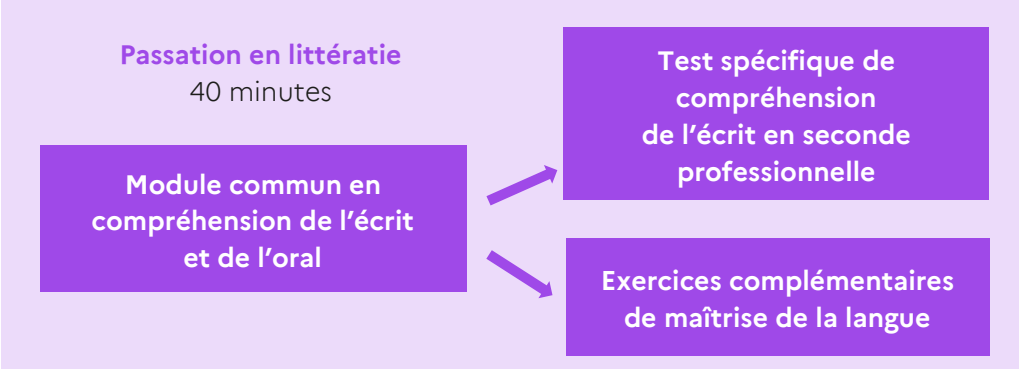
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de *littératie*

2.3.2.1. Descriptif général

L'évaluation est réalisée **sur support numérique.** Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction et aucun travail de correction n'est demandé aux enseignants. En effet, cette correction est effectuée automatiquement et en temps réel.

Se définissant comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »[2], la notion de *littératie* recouvre la capacité à lire, écrire et interagir grâce à une variété d'outils, de moyens de communication et de supports écrits et oraux : textes et documents de nature variée, émissions de télévision, de radio, documents numériques, etc.

Le test de positionnement en *littératie* à destination des élèves en première année de CAP a donc comme premier objectif **d'identifier les élèves ne maîtrisant pas les compétences élémentaires en lecture** au début du lycée. Afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, il repose sur un dispositif adaptatif.



[2] **OCDE. (2000)** La *littératie* à l'ère de l'information. Rapport final de l'Enquête internationale sur la *littératie* des adultes, Organisation de coopération et de développement économique.

2.3.2.2. Descriptif du module commun

Les exercices de la première série de questions proposées aux élèves se réfèrent aux *Attendus de fin de cycle 3* (B.O. n°31 du 30 juillet 2020). Ils composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en *compréhension de l'écrit* et en *compréhension de l'oral*. En fonction de son score en *compréhension de l'écrit*, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices ; le score en *compréhension de l'oral* n'est pas pris en compte pour l'orientation.

Compréhension de l'oral
Notre écriture : 5 items *Support : extrait de l'émission « les p'tits bateaux », France Inter*
Captain Fantastic : 5 items *Support : extrait de l'émission « Ciné J », Radio-Grésivaudan*

Compréhension de l'écrit
Vendée Globe : 10 items *Support : version adaptée d'un article extrait du site 1jour1actu.com et publié en 2020*
Pollution de l'air : 9 items *Support : infographie ministérielle sur la pollution de l'air*

2.3.2.3. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 16 items du module commun en *compréhension de l'écrit* sont orientés vers des **exercices complémentaires de maîtrise de la langue**, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés en *compréhension de l'écrit*. Les élèves qui ont répondu correctement à 16 items ou plus sont orientés vers le **test de *compréhension de l'écrit* proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise dans ce domaine.

Exercices complémentaires de maîtrise de la langue
Discrimination graphophonologique (déchiffrage) *Ecriture de sons : 12 items* *Homophones : 26 items*
Connaissance lexicale (vocabulaire) *Mot ou non-mot : 9 items* *Mots en image : 15 items*
Compréhension syntaxico-sémantique (compréhension de phrases) *Phrases et situations : 13 items*

Test spécifique de compréhension de l'écrit en seconde professionnelle
Texte littéraire : Les Robots **9 items** *Support : extrait d'une nouvelle d'Isaac Asimov*
Groupement thématique : « Anthropomorphisme » **9 items** *Support : groupement thématique de 3 documents*

2.3.2.4. Descriptif du test spécifique en compréhension de l'écrit (module commun)

Le test spécifique de *compréhension de l'écrit* comporte deux supports.

Le premier support est un article de presse sur le Vendée Globe : il s'agit d'une version adaptée d'un article sur Internet, qui s'intéresse à la participation du double champion paralympique de voile Damien Seguin à l'édition 2020 du Vendée Globe. Le questionnement suit la progression du texte et porte essentiellement sur le prélèvement d'informations explicites et la compréhension des idées principales.

Le second support est une infographie ministérielle sur la pollution de l'air. Il s'agit d'un support tiré de la vie courante, peu usité dans les pratiques scolaires mais que tout citoyen peut être conduit à lire. Il ne présente pas de difficultés syntaxiques particulières et propose une mise en page structurée des informations en quatre rubriques ; il est précédé d'un paragraphe introductif.

Conditions de passation

Les supports de compréhension de l'écrit sont insérés dans un format spécifique à la lecture sur écran : la liseuse.
L'élève prend connaissance du support en naviguant sur les différents onglets de la liseuse. Pour faciliter le repérage lorsqu'il s'agit de prélever une information non saillante ou de réaliser une inférence locale, les questions guident l'élève vers la page de la liseuse concernée. Dans le cas d'un support composite ou d'un groupement de documents, chaque élément se trouve sur une page différente ; la référence à un élément est systématiquement accompagnée de la mention de la page de la liseuse.

Détail des compétences évaluées sur le support textuel

Le questionnement suit l'ordre du texte pour ne pas mettre en difficulté les élèves et les questions posées leur sont familières car très proches des pratiques habituelles de classe.
Les dix items sont répartis entre deux domaines de compétences :
- huit items mettent en œuvre un prélèvement d'information explicite ;
- deux items évaluent la compréhension du sens global et l'identification de la visée.

Détail des compétences évaluées sur le support composite

Le questionnement porte sur les différentes composantes du support et évalue principalement la capacité de l'élève à comprendre la composition du document ainsi que le contenu de chaque rubrique, à mettre en relation texte et image.
Les neuf items se répartissent de manière assez équilibrée entre les trois domaines de compétences visés :
- cinq items interrogent le prélèvement d'information explicite ;
- deux items vérifient la compréhension du sens global ;
- deux items évaluent la capacité à réaliser une inférence par la mise en relation d'éléments graphiques et textuels.

2.3.2.5. Descriptif de la compréhension de l'oral (module commun)

La *compréhension de l'oral* repose sur deux extraits radiophoniques d'une durée inférieure à deux minutes et présentant une syntaxe simple ainsi qu'un vocabulaire courant.
Chaque document sonore fait l'objet de cinq questions. Il peut être écouté préalablement deux fois mais n'est plus disponible dès l'apparition de la première question.
Le questionnement vise exclusivement à évaluer la compréhension des informations essentielles et du sens global :
- mémoriser une information explicite littérale : il s'agit d'informations saillantes qui doivent être retenues pour que l'objectif du document soit atteint ; l'idée peut être présentée comme essentielle ou l'information plusieurs fois réitérée.

– comprendre le sens global et identifier la visée : il s'agit pour l'élève de comprendre la situation d'énonciation, d'identifier le thème du document sonore et d'en identifier l'objectif principal.

2.3.2.6. Descriptif des exercices complémentaires de maîtrise de la langue

Discrimination graphophonologique *(« associer un groupe de lettres à un son »* et *« déchiffrer des mots rapidement »)*

Deux exercices évaluent la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. L'exercice « déchiffrer des mots rapidement » se présente sous la forme d'une interaction en temps limité afin de repérer les élèves chez qui le déchiffrage n'est pas suffisamment automatisé.

Connaissance du lexique *(« connaître des mots »)*

Les deux types d'exercices proposés ont pour objectif d'évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical des élèves. Pour répondre, ils ne peuvent pas s'appuyer sur le contexte mais seulement sur leurs connaissances.

Compréhension syntaxico-sémantique *(« associer une image à une phrase simple »)*

Il s'agit d'évaluer la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée à une structure syntaxique particulière, au sens d'un mot-outil ou aux variations pronominales. Afin d'éliminer toute interférence entre des difficultés de déchiffrage et les difficultés de compréhension que cet exercice cherche à évaluer, les énoncés sont oralisés.

2.3.2.7. Test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

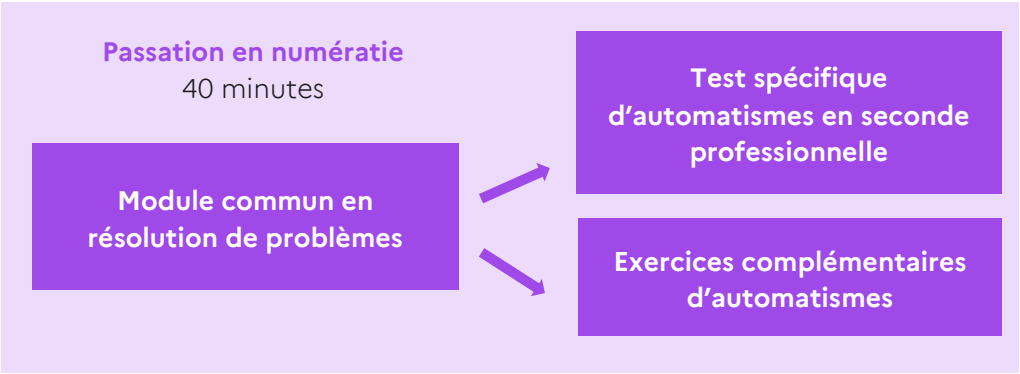
Le test spécifique de *compréhension de l'écrit* de seconde professionnelle évalue la capacité de l'élève à élaborer le sens d'un message en percevant l'explicite et le sous-entendu et en identifiant les visées du propos.

Ce test spécifique est composé de 18 items qui s'appuient sur un texte littéraire (9 items) et un groupement thématique de trois documents (9 items).

2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques

2.3.3.1. Descriptif général

Les exercices de la première série d'exercices composent le module commun et vérifient la maîtrise des compétences élémentaires en *résolution de problèmes*. En fonction de son score en *résolution de problèmes*, l'élève est ensuite dirigé vers une seconde série d'exercices.



2.3.3.2. Définition de la numératie

Le terme de *numératie* est un néologisme emprunté à l'anglais. Ce concept recouvre les compétences mathématiques utilisées dans la vie quotidienne.

La définition de la *numératie* dans le cadre de ce test de positionnement s'inspire librement de la définition de la *littératie* mathématique du PISA (OCDE) associée aux compétences travaillées en première année de CAP et au lycée professionnel, exception faite de la compétence « communiquer ».

> La *numératie* est la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel. Elle aide les individus à connaître le rôle que jouent les mathématiques dans le monde et à prendre les décisions et les jugements bien fondés dont ont besoin les citoyens constructifs, engagés et réfléchis du XXI^{e} siècle.

2.3.3.3. Compétences évaluées

Les compétences visées par le test de positionnement en *numératie* font référence à celles décrites dans le programme de CAP. Similaires à celles travaillées au collège, elles y sont introduites selon trois intentions majeures :

- permettre à chaque élève de consolider et d'approfondir sa maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- former les élèves à l'activité mathématique en poursuivant la pratique de la démarche mathématique initiée au collège ;
- fournir aux élèves des outils mathématiques utiles pour les disciplines générales et professionnelles et pour la vie courante.

La résolution de problèmes issus autant que possible de situations professionnelles ou de la vie courante est un cadre privilégié pour développer et mobiliser une ou plusieurs des compétences suivantes : s'approprier, analyser/raisonner, réaliser, valider, communiquer.

Le test de positionnement n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des compétences et capacités travaillées en CAP et au lycée professionnel. Les compétences et capacités suivantes sont néanmoins considérées comme relevant du concept de *numératie* et des objectifs du test de positionnement :

S'approprier

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Traduire des informations, des codages.

Analyser/Raisonner

- Choisir une méthode de résolution.

Réaliser

- Représenter (tableau, graphique, etc.).
- Calculer.
- Mettre en œuvre des algorithmes.

Valider

- Critiquer ou évaluer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur).

2.3.3.4. Domaines mathématiques évalués

Les connaissances mathématiques du cycle 3 définissent les contours du test de positionnement en termes de contenus. Elles ne se limitent pas aux nombres et opérations mais s'étendent à la géométrie, aux grandeurs et à leurs relations. Les domaines sont présentés ci-dessous ainsi que les sous-domaines qui les composent.

Nombres et calculs :
- utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ;
- calculer avec des nombres entiers et des nombres rationnels ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers, des fractions simples (sans calcul sur les fractions), des nombres rationnels.

Grandeurs et mesures :
- comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle ;
- utiliser le lexique, les unités de mesures spécifiques de ces grandeurs ;
- résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Le cercle ou disque est exclu des figures géométriques pour lesquelles la grandeur peut être calculée. De plus, la connaissance des formules de grandeur n'est pas requise et on favorisera les méthodes d'estimation ou de comptage.

Géométrie :
- (se) repérer et (se) déplacer dans le plan en utilisant ou en élaborant des représentations (plans, cartes, etc.).

Relations :
- résoudre des problèmes en utilisant la proportionnalité en incluant les pourcentages.

2.3.3.5. Types de supports

Les exercices du test de positionnement s'appuient le plus souvent sur des supports simples issus de la vie réelle. Ces supports peuvent être répartis dans les catégories suivantes : texte, image, tableau, graphique, animations, son (lecture de consignes).

2.3.3.6. Contextes des situations

Tous les supports doivent inscrire chaque situation d'évaluation dans un des contextes suivants :
- familier (sport, outils numériques, transport quotidien, argent…) ;
- social/citoyen ;
- professionnel.

2.3.3.7. Descriptif des modules adaptatifs

Les élèves ayant répondu correctement à moins de 19 items (sur 26 au total) du module commun en *résolution de problèmes* sont orientés vers **des exercices complémentaires d'*automatismes***, susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés mesurées. Les élèves qui ont répondu correctement à 19 items ou plus sont orientés vers **le test d'*automatismes* proposé en début de seconde professionnelle** pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise dans ce domaine.

Définition
Les *automatismes* sont des processus intellectuels déclenchés sans intention par la tâche à effectuer. Ils sont inconscients et n'interfèrent pas avec une autre activité mentale en cours. Ils ne demandent donc aucune ressource en mémoire de travail, en particulier parce qu'ils ne nécessitent pas d'être explicitement reconstruits.

2.3.3.8. Exercices complémentaires en automatismes

Les élèves ayant obtenu moins de 19 réponses correctes aux items de *résolution de problèmes* sont orientés vers les exercices complémentaires en *automatismes*.

Les exercices complémentaires en *automatismes* relèvent du domaine *nombres et calculs*. Ces exercices sont constitués de trois séries de propositions mathématiques dont l'élève doit évaluer la véracité le plus rapidement possible. Chaque proposition est affichée pendant dix secondes au maximum.

En 2026 :
- une première série concerne le sous-domaine *multiplications et comparaisons de nombres*. Cette série contient vingt propositions ;
- une deuxième série concerne le sous-domaine *pourcentages*. Cette série contient onze propositions ;
- une troisième série concerne le sous-domaine *soustractions*. Cette série contient onze propositions.

2.3.3.9. Test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

Les élèves ayant obtenu au moins 19 réponses correctes aux items de *résolution de problèmes* sont orientés vers le test spécifique en *automatismes* de début de seconde professionnelle.

18 exercices composent le test spécifique en *automatismes* de seconde professionnelle. Ces exercices relèvent d'un domaine spécifique interrogeant les automatismes considérés comme devant être acquis à la fin du cycle 4. Ces automatismes s'expriment dans les trois domaines du test de positionnement de début de seconde professionnelle : *nombres et calculs*, *espace et géométrie* et *organisation et gestion de données, fonctions*.

2.3.4. L'accessibilité des évaluations

2.3.4.1. Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent aux réflexions concernant la mise en place d'adaptations.

2.3.4.2. Processus et principes retenus

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficultés à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui vont continuer à être développés progressivement dans les années à venir.
Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS) puissent bénéficier des adaptations, de l'accompagnement humain et/ou des moyens de compensation habituels.

2.3.4.3. Description

Les supports écrits
Pour améliorer le confort de lecture des élèves qui en ont besoin, des adaptations des supports de texte sont possibles.

Les propositions d'adaptations ne sont que des exemples. Les adaptations doivent être préparées en fonction des besoins spécifiques des élèves.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences.

Les supports audio
Les supports audio font l'objet d'une version en Langue des Signes Française (LSF) et en Langue française Parlée Complétée (LfPC) mise à disposition des établissements. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les supports vidéo
Les supports vidéo intègrent une traduction en LSF et en LfPC et sont mis à disposition des établissements. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est à noter que *le test de positionnement de première année de CAP* ne contient pas de support vidéo.

Les images
Les images contenues dans les évaluations font l'objet d'une alternative textuelle. Cela signifie qu'un élève ayant besoin d'un lecteur d'écran pourra entendre l'alternative textuelle de l'image. Par ailleurs, les informations importantes de ces images ne sont pas données uniquement par la couleur.

Certaines images en géométrie ne permettent pas de réaliser une alternative textuelle. Si ces items ne peuvent pas être réalisés par les élèves, il est possible de les ignorer lors de la passation en cliquant sur « Suivant ». D'autres solutions sont à l'étude pour permettre l'accès à toutes les images.

L'accompagnement humain
L'accompagnement humain par un(e) accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap (AESH) ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève etc.

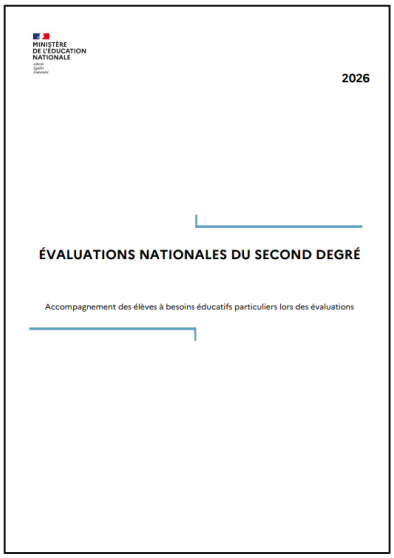
Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté etc.).

2.3.4.4. Communication

Un document présente des conseils de passation pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations :

– le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations » ;



Ce document ainsi que les exemples d'adaptations sont mis à disposition des établissements. Il est également accessible sur le site *Éduscol* ainsi que sur l'application de suivi des passations (ASP).

2.4. Champ

Afin d'analyser les évolutions sur un champ constant, les résultats sont désormais présentés pour les établissements sous tutelle principale du ministère de l'Éducation nationale pour la France entière, y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Certains établissements des principautés d'Andorre et de Monaco participent aussi aux évaluations mais leurs résultats ne sont pas pris en compte dans ces résultats, tout comme ceux de certains COM. Pour 2026, les résultats présentés sont hors académie de Toulouse, une analyse détaillée, des évolutions des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse sont disponibles en annexe.

2.5. Le processus d'expérimentation

Pour chacune des évaluations menées par la DEPP, les exercices (ou items) sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et de vérifier leurs qualités statistiques et psychométriques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il ne peut être utilisé pour la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.
L'expérimentation permet le renouvellement habituel des exercices *du test de positionnement de début de première année de CAP*. Les items se rapportent aux domaines du français et des mathématiques.

2.5.1. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2025

En 2025, une expérimentation a eu lieu en même temps que les évaluations exhaustives afin d'enrichir et de renouveler la banque d'exercices. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder à l'expérimentation ainsi que les domaines évalués. Une expérimentation concernant un test de *fluence* a également été menée.

TABLEAU 1 • Échantillon de l'expérimentation de première année de CAP 2025 pour le renouvellement des exercices

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	278	7 862
Privé sous contrat	57	1 466
Ensemble	335	9 328

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 2 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2025 pour le test de *fluence*

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	76	2 153
Privé sous contrat	17	426
Ensemble	93	2 579

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 3 • Nombre d'items de *littératie* expérimentés en première année de CAP en 2025

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	33
Compréhension de l'oral	31
Compréhension syntaxico-sémantique	7
Lexique	31
Fluence	2 textes
Ensemble	104

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 4 • Nombre d'items de *numératie* expérimentés en première année de CAP en 2025

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	46
Automatismes	6
Ensemble	52

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

2.5.2. Échantillons concernés et dimensions évaluées en 2026

En 2026, des expérimentations ont eu lieu dans le même temps que les évaluations exhaustives. Ces expérimentations se sont déroulées du 7 septembre au 16 octobre. Les tableaux qui suivent présentent l'échantillon mobilisé pour procéder au renouvellement des exercices.

TABLEAU 5 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2026 pour le renouvellement des exercices

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	213	6 140
Privé sous contrat	43	1 061
Ensemble	256	7 201

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 6 • Échantillon de l'expérimentation en première année de CAP 2026 pour le test de *fluence*

Strate	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
Public	32	879
Privé sous contrat	8	196
Ensemble	40	1 075

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 7 • Nombre d'items de *littératie* expérimentés en première année de CAP en 2026

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Compréhension de l'écrit	83
Compréhension de l'oral	28
Déchiffrage	5
Connaissance lexicale	64
Fluence	1 texte
Ensemble	181

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 8 • Nombre d'items de *numératie* expérimentés en première année de CAP en 2026

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Résolution de problèmes	37
Automatismes	6
Ensemble	43

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

2.6. La détermination des seuils

2.6.1. Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif du *test de positionnement en début de première année de CAP* est un outil au service de l'enseignant lui permettant de disposer, pour chaque élève, de points de repère fiables l'aidant à organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, les tests mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et de renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer deux groupes d'élèves :

- ceux qui ont besoin d'une consolidation dans les domaines évalués par les *tests de positionnement en première année de CAP* ;
- ceux qui ont une maîtrise correcte des domaines évalués ; en *compréhension de l'écrit*, les plus performants d'entre eux sont orientés vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle pour avoir un diagnostic affiné de leurs compétences et en *résolution de problèmes*, les plus performants sont orientés vers le test d'*automatismes* de seconde professionnelle.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces deux groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? un quart ? la moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[3]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek [4].

À partir des résultats des expérimentations et tests précédents, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants de parcourir ces listes et de placer un seuil propre à chaque série d'exercices qui correspond au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir.

Une fois ce seuil positionné, est déterminée pour chaque expert la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la **figure 1**, l'expert a positionné son seuil à l'item numéro 9. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux neuf items sont inclus dans le groupe 1 (élèves « à besoins ») et que ceux qui ont réussi plus de 10 items sont inclus dans le second groupe, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

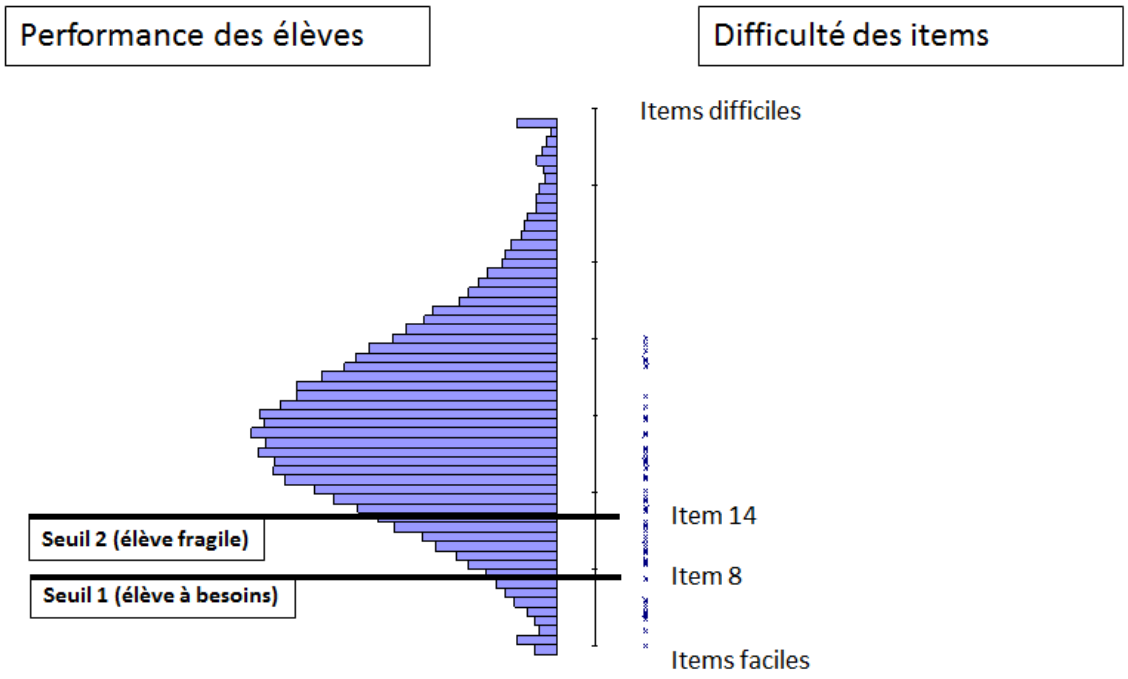
Pour chaque domaine évalué, le seuil positionné par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

[3] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

[4] Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Pour certains domaines, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres domaines, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



2.6.2. Données mobilisées et seuils validés

Dans le cadre du *test de positionnement de début de première année de CAP,* la détermination de ces seuils de maîtrise doit être effectuée avant la passation des épreuves. Pour définir ces seuils, la DEPP a donc mobilisé les données issues des expérimentations des années précédentes ainsi que les résultats au *test de positionnement de début de première année de CAP* depuis 2020. Les seuils définis (**tableau 9**) ont été implémentés dans la plateforme de passation et de restitution pour assurer le retour vers les établissements dans les délais prévus (le lendemain des passations).

TABLEAU 9 • Seuils retenus pour les différents domaines

Français		Nombre total d'items	Groupe « à besoins de consolider des compétences élémentaires en compréhension » ou « à difficulté détectée »	Groupe « capable de comprendre les documents proposés » ou « en maîtrise correcte »
Comprendre un support écrit (CE) (2026)		19	Nombre d'items réussis ≤ 9	Nombre d'items réussis ≥ 10
Comprendre un document audio (2022)		10	Nombre d'items réussis ≤ 3	Nombre d'items réussis ≥ 4
Exercices complémentaires concernant les élèves dont le score CE est inférieur à 16	Associer un groupe de lettres à un son (2022)	12	Nombre d'items réussis ≤ 9	Nombre d'items réussis ≥ 10
	Déchiffrer des mots rapidement (2022)	26	Nombre d'items réussis ≤ 18	Nombre d'items réussis ≥ 19
	Connaître des mots (2023)	24	Nombre d'items réussis ≤ 16	Nombre d'items réussis ≥ 17
	Associer une image à une phrase simple (2022)	13	Nombre d'items réussis ≤ 8	Nombre d'items réussis ≥ 9
Fluence : lire un texte à voix haute (2023)		223 mots	Jusqu'à 119 mots lus	Plus de 120 mots lus (attendus de fin de CM2)

Mathématiques		Nombre total d'items	Groupe de maîtrise insuffisante	Groupe de maîtrise partielle ou totale
Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel : Résolution de problèmes (RP) (2026)		26	Nombre d'items réussis ≤ 11	Nombre d'items réussis ≥ 12
Exercices d'automatismes concernant uniquement les élèves dont le score RP est inférieur à 19	Multiplications et comparaisons de nombres (2022)	20	Nombre d'items réussis ≤ 13	Nombre d'items réussis ≥ 14
	Pourcentages (2023)	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5
	Soustractions (2023)	11	Nombre d'items réussis ≤ 4	Nombre d'items réussis ≥ 5

Concernant les seuils des tests spécifiques de seconde professionnelle, ils sont décrits dans le **tableau 10**.

TABLEAU 10 • Seuils retenus pour les tests spécifiques de seconde professionnelle

Discipline	Domaine	Test spécifique	Nombre total d'items	Groupe à besoins	Groupe fragile	Groupe satisfaisant
Français	Compréhension de l'écrit (2023)	oui	18	Items réussis ≤ 4	5 ≤ items réussis ≤ 9	Items réussis ≥ 10
Mathématiques	Automatismes (2025)	oui	18	Items réussis ≤ 3	4 ≤ items réussis ≤ 11	Items réussis ≥ 12

2.7. Restitution des résultats aux établissements

2.7.1. Restitutions des résultats en français

2.7.1.1. Compréhension de l'écrit

Pour le domaine de la *compréhension de l'écrit*, un test spécifique est proposé.

Compréhension de l'écrit
Vendée Globe : 10 items *Support : version adaptée d'un article extrait du site 1jour1actu.com et publié en 2020*
Pollution de l'air : 9 items *Support : infographie ministérielle sur la pollution de l'air*

L'intégralité des items qui composent ce test est mise à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

Fac-similé des restitutions individuelles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Compréhension de l'écrit

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

Support : Article de presse sur le Vendée Globe

Damien Seguin, un tour du monde à la voile avec une seule main !

Le Vendée Globe a lieu tous les quatre ans et s'effectue en solitaire, sans escale et sans aide. Cette année, parmi les 33 marins au départ, il y a Damien Seguin.
Naitre sans main gauche n'a jamais fait reculer ou renoncer Damien. Toujours prêt à embarquer sur une coquille de noix ou un bateau fusant comme un obus, ce Nantais de 41 ans relève un défi suprême : le Vendée Globe, course de tous les dangers sur trois océans et trois mois de solitude.

Une grande capacité d'adaptation

« Sans main gauche, je ne me suis jamais senti handicapé. Comme j'ai toujours vécu sans, ça ne me manque pas. M'adapter est mon quotidien ! Très tôt, j'ai su faire mes lacets avec une main, m'habiller seul puis faire du vélo, conduire et maintenant trouver des petites adaptations pour tout. Sur mon bateau, il y en a plein. Parfois, les autres marins valides viennent même me chiper des idées », s'amuse le marin, double champion paralympique de voile (2004 et 2016).

Faire tous les métiers du monde

[...] Ce papa de deux enfants n'a pas froid aux yeux : « Seul à bord, je me débrouille pour faire tous les métiers de la terre : météorologue pour trouver les bons vents, médecin pour me soigner, maitre-voilier pour réparer une voile déchirée, cuisinier sur un seul réchaud, informaticien pour tout gérer à bord, journaliste pour tourner des vidéos racontant mon périple. Le tout en dormant par tranches de 20 minutes à 2 heures, pour ne pas laisser le bateau naviguer seul avec le pilote automatique. Oui, c'est sportif ! ».

Des lunettes pour remonter le moral

« [...] L'océan Indien est très inhospitalier, froid, aux journées courtes : le soleil y est rare. Sa lumière va donc me manquer. Alors, pendant trois semaines, je porterai des lunettes spéciales. Équipées d'un léger faisceau de lumière blanche, elles seront mon soleil artificiel, mon remonte-moral pour être de bonne humeur, moins fatigué et pied au plancher... »

Version adaptée d'un article extrait du site *1jour1actu.com* et publié en 2020.

1/ Le Vendée Globe est une course...

- ☐ à pieds.
- ☐ cycliste.
- ☐ à la voile.
- ☐ automobile.

3/ Au départ de la course, il y a...

- ☐ 11 marins.
- ☐ 20 marins.
- ☐ 33 marins.
- ☐ 41 marins.

2/ La course se déroule en...

- ☐ équipe.
- ☐ binôme.
- ☐ famille.
- ☐ solitaire.

4/ La course du Vendée Globe impose aux marins de rester seuls pendant...

- ☐ 3 jours.
- ☐ 3 semaines.
- ☐ 3 mois.
- ☐ 3 ans.

1/4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Compréhension de l'écrit

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

Support : Article de presse sur le Vendée Globe

5/ Le handicap de Damien Seguin concerne… ☐ ses oreilles. ☐ sa main. ☐ ses yeux. ☐ sa jambe.	**8/ Selon le document, lorsque Damien Seguin est dans l'océan Indien, il manque surtout de…** ☐ nourriture. ☐ vent. ☐ soleil. ☐ compagnie.
6/ Dans la troisième partie du document, Damien Seguin dit qu'à bord de son bateau, il exerce notamment le métier de… ☐ cuisinier. ☐ plombier. ☐ pêcheur. ☐ vétérinaire.	**9/ La journaliste écrit cet article pour…** ☐ raconter un exploit. ☐ présenter un sport. ☐ expliquer un métier. ☐ décrire un bateau.
7/ Pendant la course à bord de son bateau, Damien Seguin dort peu car il… ☐ a des problèmes de sommeil. ☐ s'inquiète pour sa famille. ☐ doit porter des lunettes spéciales. ☐ doit diriger son bateau à voiles.	**10/ « J'ai appris très jeune à couper ma nourriture d'une seule main. »** **Cette information à propos de Damien Seguin n'est pas dans le document mais on pourrait l'ajouter dans une partie : laquelle ?** ☐ « Damien Seguin, un tour du monde à la voile avec une seule main ! » ☐ « Une grande capacité d'adaptation » ☐ « Faire tous les métiers du monde » ☐ « Des lunettes pour remonter le moral »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

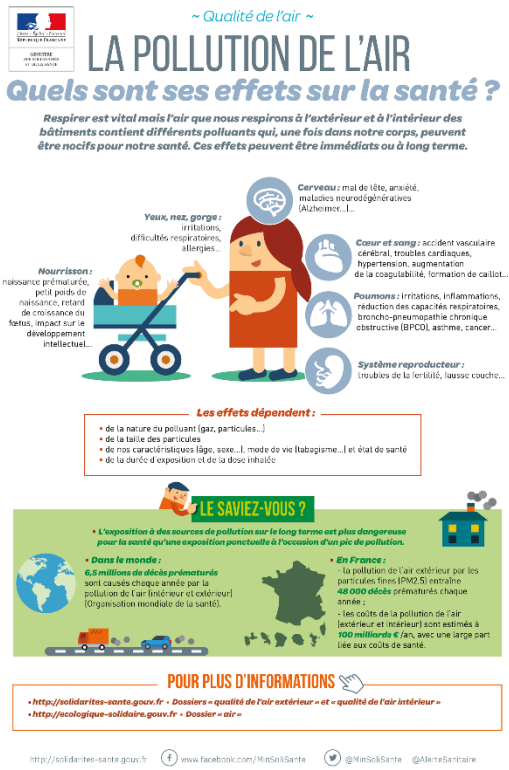
TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Compréhension de l'écrit

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air



1/ Le document informe des effets de la pollution de l'air sur…

- ☐ la santé des êtres humains.
- ☐ l'éducation des enfants.
- ☐ le réchauffement climatique.
- ☐ les moyens de transport.

2/

Respirer est vital mais l'air que nous respirons à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments contient différents polluants qui, une fois dans notre corps, peuvent être nocifs pour notre santé. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme.

Selon les premières lignes du document, les effets de la pollution sur la santé dépendent de la qualité…

- ☐ de l'alimentation.
- ☐ du sommeil.
- ☐ de ce qu'on boit.
- ☐ de ce qu'on respire.

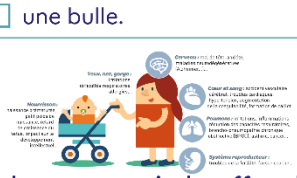
3/



Ce dessin représente…

- ☐ un cerveau.
- ☐ un nuage.
- ☐ une tornade.
- ☐ une bulle.

4/



Selon cette partie, les effets de la pollution sur la santé peuvent toucher…

- ☐ les reins.
- ☐ les cheveux.
- ☐ les poumons.
- ☐ les intestins.

3/4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Compréhension de l'écrit

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

Support : Infographie ministérielle sur la pollution de l'air

5/



Cette partie du document présente…

- ☐ des conseils pour se protéger de la pollution.
- ☐ des solutions pour réduire la pollution.
- ☐ les conséquences de la pollution sur la santé.
- ☐ les causes de la pollution dans le monde.

7/



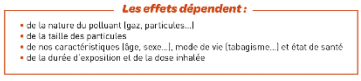
Une voiture apparait dans cet encadré car c'est un exemple de…

- ☐ source de pollution.
- ☐ moyen de transport.
- ☐ solution contre la pollution.
- ☐ problème pour la sécurité.

6/ Au niveau du cerveau, la pollution peut provoquer…

- ☐ de l'hypertension.
- ☐ de l'anxiété.
- ☐ des allergies.
- ☐ des inflammations.

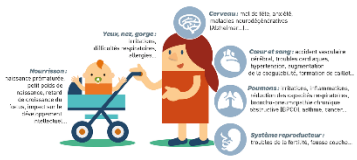
8/ Les sites internet qui permettent d'en savoir plus sont donnés dans la partie…

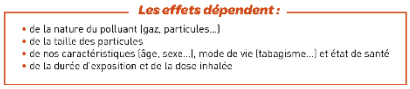
- ☐ 
- ☐ 

- ☐ 

- ☐ 

9/ « Le cout de la pollution de l'air dans le monde est estimé à plus de 225 millions de dollars. »
Cette information n'est pas dans le document mais on pourrait l'ajouter dans une partie : laquelle ?

- ☐ 
- ☐ 

- ☐ 

- ☐ 

2.7.1.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

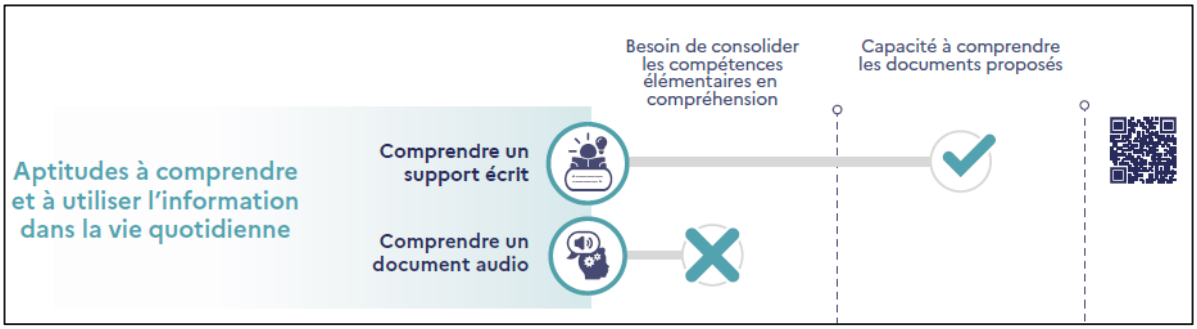
À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque domaine évalué.

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes d'accompagnement personnalisé.

Un QR code est présent sur la fiche de restitution, permettant aux responsables légaux d'avoir accès à l'ensemble des items des tests spécifiques, aux réponses attendues ainsi qu'aux réponses données par l'élève. De plus, si des élèves ne répondent qu'à quelques questions puis cessent de répondre, une mention signalant qu'il n'est pas possible de les évaluer apparaît pour les domaines concernés. L'ajout de cette mention ne concerne pas les tests spécifiques.

Positionnement en compréhension de l'écrit et de l'oral (module commun)

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance en *compréhension de l'écrit* et de *l'oral*.



En compréhension de support écrit, les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension** » **–** répondant correctement à **9 questions ou moins sur 19 –** sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur lesdites compétences paraît nécessaire.

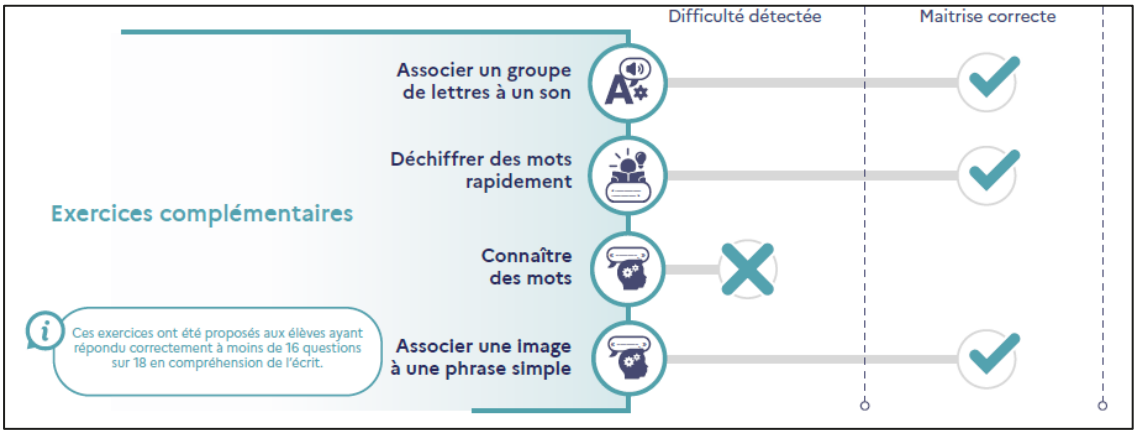
Les élèves du groupe « **capable de comprendre les documents proposés** » – répondant correctement à **10 questions ou plus sur 19 –** peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

Sur la compréhension de document audio, les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en compréhension** » **–** qui ont répondu correctement à **3 questions ou moins sur 10 –** sont ceux pour lesquels un accompagnement paraît nécessaire.

Les élèves du groupe « **capable de comprendre les documents proposés** » – répondant correctement à **4 questions ou plus sur 10 –** peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

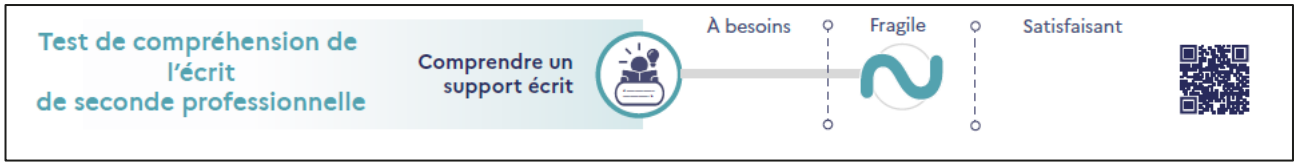
Positionnement dans les exercices complémentaires en maîtrise de la langue

Un seuil de réussite permet de positionner chaque élève dans un groupe de maîtrise selon sa performance dans les domaines complémentaires évalués : la discrimination graphophonologique (*associer un groupe de lettres à un son* et *déchiffrer des mots rapidement*), la connaissance lexicale (*connaître des mots*) et la compréhension syntaxico-sémantique (*associer une image à une phrase simple*).



Les résultats obtenus dans les domaines complémentaires peuvent expliquer certaines des difficultés éprouvées en compréhension.

Positionnement dans le test spécifique de compréhension de l'écrit en début de seconde professionnelle



Les élèves orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit* en début de seconde professionnelle sont répartis dans trois groupes de maîtrise (« à besoins » ; « fragile » ; « satisfaisant ») selon les seuils fixés pour les élèves de seconde professionnelle. Le test est composé de 18 questions.

Les seuils et les groupes de maîtrise sont explicités dans la notice du test spécifique de *compréhension de l'écrit* à l'entrée en seconde professionnelle.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Test spécifique de français en *compréhension de l'écrit*

DESCRIPTIF DE L'ÉVALUATION

Deux questionnaires comportant respectivement 10 et 9 questions composent le test spécifique en compréhension de l'écrit. Le contenu de chaque support tient sur une seule page de liseuse et ne présente pas de difficulté particulière.

- Article de presse sur le Vendée Globe : il s'agit d'une version adaptée d'un article sur Internet, qui s'intéresse à la participation du double champion paralympique de voile Damien Seguin à l'édition 2020 du Vendée Globe. Le questionnement suit la progression du texte et porte essentiellement sur le prélèvement d'informations explicites et la compréhension des idées principales.
- Infographie ministérielle sur la pollution de l'air : il s'agit d'un support tiré de la vie courante, peu usité dans les pratiques scolaires, mais que tout citoyen peut être conduit à lire. Structuré de quatre parties distinctes, il est précédé d'un paragraphe introductif. La composition du document permet de poser des questions qui évaluent des compétences spécifiques à un degré de difficulté varié.

Un seuil de réussite permet de constituer deux groupes de maitrise.

GROUPES DE MAITRISE

Les élèves du groupe « **à besoins de consolidation des compétences élémentaires en lecture** » – répondant correctement à **9 questions ou moins** – sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur lesdites compétences parait nécessaire.

Les élèves du groupe « **capable de comprendre les textes proposés** » – répondant correctement à **10 questions ou plus** – peuvent mobiliser des compétences élémentaires leur permettant d'avoir une compréhension générale de documents très simples de la vie courante.

DESCRIPTIF DES GROUPES DE MAITRISE EN TERMES DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE POTENTIELLEMENT ACQUIS

Groupe « à besoins de consolidation des compétences élémentaires en lecture » : les élèves de ce groupe sont capables de prélever des informations explicites repérables immédiatement dans des supports qui ne posent aucune difficulté syntaxique et lexicale. Il s'agit d'informations littérales, présentes en début de texte ou typologiquement mises en exergue. Certaines questions sur l'infographie indiquent aux élèves à quelle partie se référer pour répondre.
En revanche, ces élèves sont en difficulté pour repérer des informations explicites moins accessibles. Si certains sont capables de distinguer le contenu des différentes parties de l'infographie, les élèves de ce groupe ne parviennent pas à saisir les enjeux des supports qui leur sont proposés du fait d'une compréhension lacunaire et d'une difficulté à prendre du recul pour s'interroger sur le rôle d'une information ou dégager le sens global.

Groupe « capable de comprendre les textes proposés » : les élèves de ce groupe sont capables d'accomplir les tâches réussies par le groupe précédent.
Ils sont en outre en mesure de repérer les informations essentielles d'un support textuel très accessible et de comprendre l'organisation des idées dans les différentes parties du document.
Dans les deux types de support, ils sont potentiellement capables de prélever des informations secondaires ou non saillantes.
Les élèves les plus performants identifient la visée de l'article de presse.

2.7.1.3. Restitution du test spécifique de français de la voie professionnelle

Fac-similé des restitutions individuelles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Compréhension de l'écrit - Deuxième partie

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

Support extrait d'Isaac Asimov, *Les Robots*

1/ Dans ce texte, l'auteur veut amener le lecteur à…

- ☐ rire en lisant des histoires farfelues.
- ☐ découvrir les bienfaits du futur.
- ☐ critiquer les conditions de vie des futurs robots.
- ☐ réfléchir sur le développement de la robotique.

2/ Dans ce texte, le robot se nomme…

- ☐ Donovan.
- ☐ Powell.
- ☐ Descartes.
- ☐ Cutie.

3/ Le créateur de Cutie est un…

- ☐ dieu.
- ☐ animal.
- ☐ robot.
- ☐ humain.

4/ Choisir la proposition qui correspond au résumé du texte.

- ☐ Deux techniciens, Donovan et Powell, réalisent des tests psychologiques sur un robot nommé Cutie.
- ☐ Un robot remet en cause l'idée que ses maitres peuvent l'avoir conçu.
- ☐ Un robot, écœuré par ses conditions de travail, devient le meneur de la première grève robotique.
- ☐ Cutie, un robot devenu fou, décide de faire du mal à ses concepteurs Donovan et Powell.

5/ D'après le début du texte, Cutie est un robot…

- ☐ grand.
- ☐ mince.
- ☐ lourd.
- ☐ petit.

6/ Au début du texte, Powell est « mal à l'aise » lors de l'arrivée du robot car…

- ☐ la seule chaise libre est cassée.
- ☐ il est très occupé.
- ☐ la demande du robot est inhabituelle.
- ☐ il a très peur du robot.

7/ La prise de conscience chez le robot a été provoquée par…

- ☐ un bug informatique.
- ☐ une discussion avec un autre robot.
- ☐ une réflexion personnelle.
- ☐ la découverte d'un secret.

8/ « Une hypothèse est étayée par la raison ou n'a aucune valeur. » (page 3). Cutie veut dire que…

- ☐ faire une hypothèse, c'est toujours dire la vérité.
- ☐ le raisonnement des humains est supérieur à celui des robots.
- ☐ pour être validée, une supposition doit être argumentée.
- ☐ tous les arguments se valent donc tout le monde peut avoir raison.

9/ « Regardez-vous, dit-il enfin. Je m'en voudrais de vous dénigrer, mais *regardez-vous*. » (page 3)
Cette phrase montre que Cutie se sent…

☐ supérieur ☐ égal ☐ inférieur ☐ indifférent

… à Powell et Donovan.

1/2

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Compréhension de l'écrit - Deuxième partie

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

Support : groupement thématique de 3 documents

1/ Document 1. Dans cette image, le chat est un...

☐ client. ☐ patient. ☐ patron. ☐ prisonnier.

2/ Document 2. Koko a fasciné des scientifiques car elle a...

☐ joué dans un film.
☐ vécu longtemps.
☐ feuilleté des livres.
☐ appris un langage.

3/ Document 2. Les scientifiques sont en désaccord car certains pensent que Koko...

☐ a eu un comportement agressif.
☐ a simplement imité les hommes.
☐ a été trop montrée dans les médias.
☐ a été maltraitée en laboratoire.

4/ Document 2. L'objectif principal de cet article est de...

☐ critiquer l'exploitation d'animaux pour des expériences scientifiques.
☐ donner des informations sur l'histoire de Koko et des singes « parlants ».
☐ promouvoir le film-documentaire dont la gorille nommée Koko est l'héroïne.
☐ dénoncer une erreur scientifique sur les compétences des singes « parlants ».

5/ Document 3. Le chat...

☐ se prend pour un être humain.
☐ s'interroge sur ses origines.
☐ s'étonne des habitudes humaines.
☐ admire l'intelligence de son espèce.

6/ Document 3. Dans le passage en gras,...

☐ un chat fume un cigare avec un chat.
☐ un chat compare un être humain avec un chat.
☐ un être humain se métamorphose en chat.
☐ un être humain s'interroge sur son chat.

7/ Ensemble des documents. Les trois documents mettent en avant des animaux...

☐ qui sont maltraités par des humains.
☐ qui s'habillent comme des humains.
☐ qui se comportent comme des humains.
☐ qui sont effrayés par des humains.

8/ Ensemble des documents. Associer chaque document à la situation correspondante : un animal...

	Document 1	Document 2	Document 3	Aucun document
exerce un métier.	☐	☐	☐	☐
sert à des expériences.	☐	☐	☐	☐
exprime ses pensées.	☐	☐	☐	☐
veut prendre le pouvoir.	☐	☐	☐	☐

9/ Ensemble des documents. Indiquer si le contenu de chaque document est imaginaire ou réel.

	Imaginaire	Réel
Document 1	☐	☐
Document 2	☐	☐
Document 3	☐	☐

2.7.1.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.
Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Prénom élève	Nom élève	Comprendre un support écrit (CE)	Comprendre un document audio	Comprendre un support écrit - deuxième partie - concerne uniquement les élèves dont le score CE est >	Exercice complémentaire Associer un groupe de lettres à un son concerne les élèves dont le score CE est < 16	Déc concerne
Prénom 1	Nom 1	onsolider les compétences élémentaires en comp	nsolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 2	Nom 2	onsolider les compétences élémentaires en comp	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Maitrise correcte	
Prénom 3	Nom 3	onsolider les compétences élémentaires en comp	pas de restitution	non concerné	pas de restitution	
Prénom 4	Nom 4	onsolider les compétences élémentaires en comp	nsolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Maitrise correcte	
Prénom 5	Nom 5	Capacité à comprendre les textes proposés	Capacité à comprendre les supports proposés	Satisfaisant	Maitrise correcte	
Prénom 6	Nom 6	onsolider les compétences élémentaires en comp	Capacité à comprendre les supports proposés	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 7	Nom 7	onsolider les compétences élémentaires en comp	nsolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 8	Nom 8	Capacité à comprendre les textes proposés	nsolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	
Prénom 9	Nom 9	Capacité à comprendre les textes proposés	nsolider les compétences élémentaires en con	Fragile	Maitrise correcte	
Prénom 10	Nom 10	onsolider les compétences élémentaires en comp	nsolider les compétences élémentaires en con	non concerné	Difficulté détectée	

2.7.2. Restitution des résultats en mathématiques

2.7.2.1. Résolution de problèmes

Pour le domaine de la *résolution de problèmes*, un test spécifique est proposé.
L'intégralité des items qui composent ce test est mise à disposition des enseignants ainsi qu'un recueil des réponses de chacun de leurs élèves.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

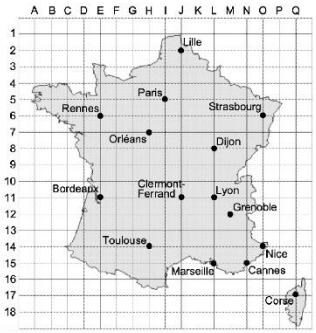
TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Résolution de problèmes

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

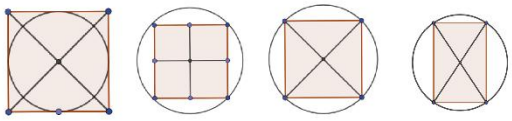
1/ Sur cette carte, quelles sont les coordonnées de la ville de Lyon ?



- ☐ L-11
- ☐ I-5
- ☐ M-11
- ☐ L-10

2/ Quelle figure correspond aux instructions suivantes ?

« Tracer un carré, tracer deux diagonales, tracer le cercle passant par les 4 sommets du carré »



☐ ☐ ☐ ☐

3/ Dans la grille, il y a 4 coffres.

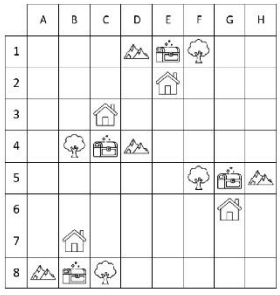
Un seul coffre contient un trésor.

Pour trouver le trésor, il faut utiliser les indices suivants :

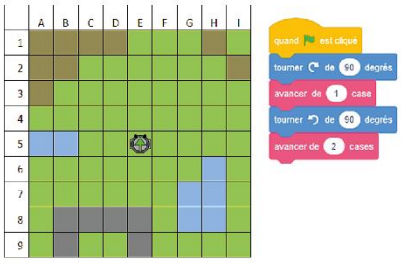
- Il y a un arbre à droite du trésor.
- Il y a des montagnes à gauche du trésor.
- Le trésor est en-dessous d'une cabane.

Dans quelle case se trouve le coffre avec le trésor ?

- ☐ G5
- ☐ B8
- ☐ C4
- ☐ E1



4/ Un robot est tourné vers le haut. Il part de la case E5 et se déplace selon le programme ci-dessous :

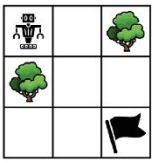


Sur quelle case va-t-il arriver ?

☐ D3 ☐ D7 ☐ F3 ☐ F4

5/ Le robot doit rejoindre le drapeau sans toucher les cases avec un buisson.

Quelle suite d'instructions permet au robot de rejoindre le drapeau sans toucher les cases avec un buisson ?



☐ 

☐ 

☐ 

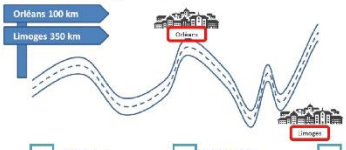
☐ 

6/ Alex calcule avoir passé 300 minutes sur son téléphone.

Combien d'heures cela fait-il ?

☐ 3 heures ☐ 5 heures ☐ 6 heures ☐ 30 heures

7/ D'après l'image ci-contre, quelle est la distance entre Orléans et Limoges ?



☐ 100 km ☐ 250 km ☐ 350 km ☐ 450 km

8/ Un camion chargé pèse 3 800 kg.

Quelle masse faut-il enlever pour atteindre la limite indiquée sur le panneau ?



☐ 3796,5 kg ☐ 376,5 kg ☐ 300 kg ☐ 34,5 kg

1/3

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

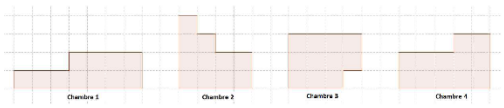
TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Résolution de problèmes

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

9/ Quelle chambre a la plus grande aire ?



☐ Chambre 1 ☐ Chambre 2
☐ Chambre 3 ☐ Chambre 4

10/ Voici une plaquette de beurre entamée :

Quelle quantité de beurre reste-t-il ?



☐ 25 g
☐ 75 g
☐ 175 g
☐ 250 g

11/ Alex stationne 1 heure et 10 minutes sur ce parking.

Combien doit payer Alex ?



☐ 0,10 €
☐ 0,20 €
☐ 1 €
☐ 5 €

12/ Cliquer sur le plus grand nombre.

☐ 6,09 ☐ 5,99 ☐ 6,38 ☐ 6,4

13/ Sam a 100 abonnés sur les réseaux sociaux.

Olivia en a 5 fois plus.

Combien Olivia a-t-elle d'abonnés sur les réseaux sociaux ?

☐ 20 ☐ 95 ☐ 105 ☐ 500

14/ Alex a 7,50 € pour acheter à boire.

Alex achète une boisson qui coute 2,75 €.

Combien d'argent lui restera-t-il ?

☐ 4,75 €
☐ 5,25 €
☐ 5,75 €
☐ 10,25 €

15/ Quels sont les deux nombres manquants de cette suite ?

30 27 24 21 12

☐ 18 15 ☐ 18 16 ☐ 19 17 ☐ 24 27

16/ Quelle est la quantité d'eau totale contenue par ces trois bouteilles pleines ?



☐ 3,15 L
☐ 3,5 L
☐ 4,15 L
☐ 4,5 L

17/ Voici une photo prise dans un parking. Trois voitures se garent à ce niveau et aucune ne part.

Combien de places seront alors disponibles ?

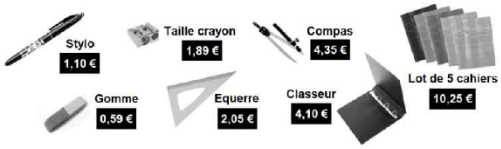


☐ 17
☐ 16
☐ 23
☐ 24

18/ Une demi-heure est égale à :

☐ 0,5 minute
☐ 30 minutes
☐ 15 minutes
☐ 120 minutes

19/ Le prix de 200 classeurs est d'environ :



☐ 400 € ☐ 8 000 € ☐ 800 € ☐ 200 €

20/ Quelle somme correspond à 27,50 € ?

☐ 

☐ 

☐ 

☐ 

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Résolution de problèmes

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

21/ Un burger apporte 480 kcal.
1 minute de vélo permet de dépenser 8 kcal.

Combien de temps doit-on faire du vélo pour dépenser les calories apportées par le burger ?

- ☐ 472 minutes
- ☐ 488 minutes
- ☐ 60 minutes
- ☐ 6 minutes



480 kcal

22/ Dans une classe de 30 élèves, 50 % des élèves aiment les mangas.

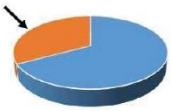
Combien d'élèves de la classe aiment les mangas ?

- ☐ 20
- ☐ 30
- ☐ 15
- ☐ 50

23/ Les résultats à une élection sont représentés dans le graphique ci-dessous.

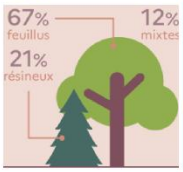
Quel pourcentage correspond à la partie brune (fléchée) du graphique ?

- ☐ 36 %
- ☐ 50 %
- ☐ 130 %
- ☐ 64 %

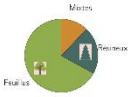


24/ Voici les principales espèces d'arbres qui composent la forêt française.

Quel diagramme représente cette répartition ?



☐ 

☐ 

☐ 

☐ 

25/ Parmi les affiches suivantes, laquelle illustre une relation de proportionnalité ?

☐ 

☐ 

☐ 

☐ 

26/ Quelle vitesse indique ce compteur ?

- ☐ 102 km/h
- ☐ 115 km/h
- ☐ 120 km/h
- ☐ 110 km/h



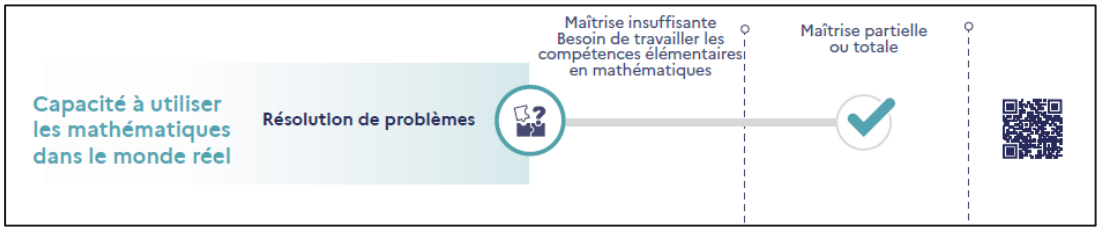
3/3

2.7.2.2. Fiche de positionnement individuel des élèves

La restitution des résultats est disponible au niveau individuel, essentiellement à destination de l'élève et de sa famille, et au niveau de la classe (sous la forme d'un tableur), essentiellement à destination des équipes pédagogiques afin de définir des groupes d'accompagnement personnalisé.

Positionnement en résolution de problèmes (module commun)

À l'issue du test, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève en *résolution de problèmes*. Deux niveaux sont définis, le seuil entre les deux groupes a été placé à 11 réponses correctes sur les 26 attendues.



Maîtrise insuffisante (11 réponses correctes maximum) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une grande difficulté en mathématiques est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises en référence avec leurs résultats individuels aux exercices du test.

Maîtrise partielle ou totale (au moins 12 réponses correctes) : Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a pas de grande difficulté identifiée.

Positionnement dans les exercices complémentaires en automatismes

Une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon ses besoins pour chaque sous-domaine évalué. Les *automatismes* sont évalués dans trois sous-domaines mathématiques.

Dans le sous-domaine *multiplications et comparaisons de nombres*, deux niveaux sont définis en *automatismes* mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 13 réponses correctes sur les 20 attendues.

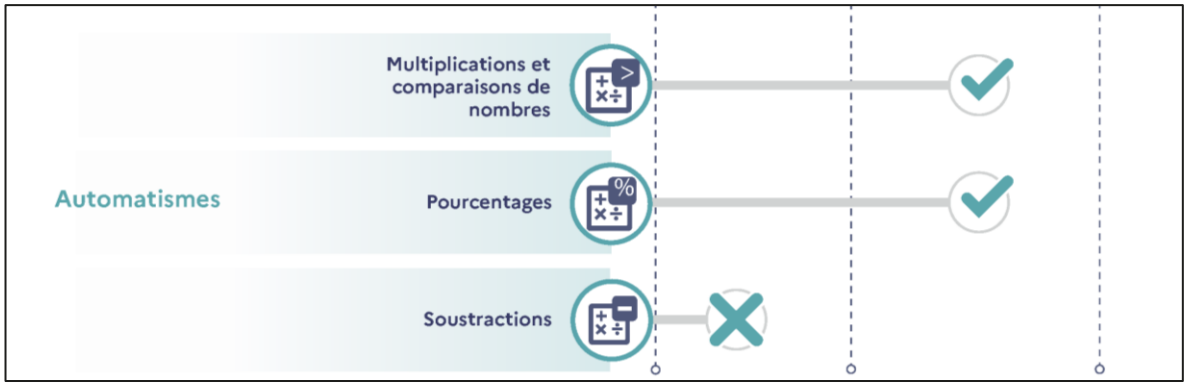
Multiplications et comparaisons de nombre	Réponses correctes sur 20 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	13 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une **grande difficulté en mathématiques** est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 14 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a **pas de grande difficulté identifiée**.

Dans le sous-domaine *pourcentages*, deux niveaux sont définis en *automatismes* mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 11 attendues.

Pourcentages	Réponses correctes sur 11 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	4 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une **grande difficulté en mathématiques** est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 5 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a **pas de grande difficulté identifiée**.

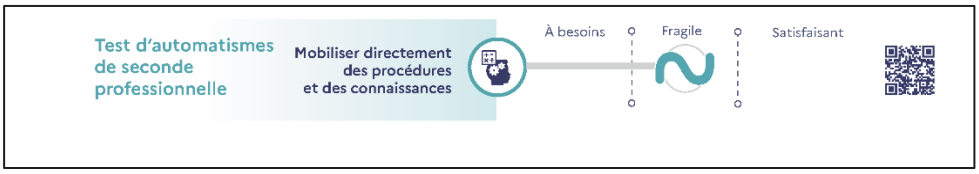
Dans le sous-domaine *soustractions*, deux niveaux sont définis en *automatismes* mathématiques, le seuil entre les deux groupes a été placé à 4 réponses correctes sur les 11 attendues.

Soustractions	Réponses correctes sur 11 attendues	Descriptif
Maîtrise insuffisante	4 réponses correctes maximum	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels une **grande difficulté en mathématiques** est identifiée. On peut considérer qu'ils nécessitent un accompagnement ciblé sur les compétences élémentaires en nombres et calcul.
Maîtrise partielle ou totale	Au moins 5 réponses correctes	Les élèves de ce groupe sont ceux pour lesquels il n'y a **pas de grande difficulté identifiée**.



Positionnement dans le test spécifique d'automatismes en début de seconde professionnelle
Dans ce test, deux seuils de réussite permettent de définir trois groupes de maîtrise.

Groupe	Réponses correctes	Descriptif
Groupe « à besoins » Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire	Répondant correctement **à 3 questions ou moins**	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables d'appliquer des techniques opératoires mobilisant des nombres entiers et des fractions (multiplication). Ils sont potentiellement à même de mettre en relation l'écriture symbolique d'un grand nombre entier et son écriture en langage naturel. Ils peuvent effectuer une lecture graphique dans un cas simple.
Groupe « fragile » Les savoirs et compétences doivent être renforcés	Répondant correctement à un nombre de questions **compris entre 4 et 11**	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices du groupe précédent. Ils connaissent le vocabulaire géométrique de base et ont automatisé la lecture directe d'un diagramme circulaire. Ils maîtrisent davantage les automatismes de calculs numériques (définition d'une puissance, nombres relatifs, etc.). Ils sont potentiellement capables de calculer une quatrième proportionnelle.
Groupe « satisfaisant » Les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages	Répondant correctement **à 12 questions ou plus**	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de répondre aux exercices des groupes précédents. Ils ont acquis nombre d'automatismes de cycle 4 dans le champ géométrique, numérique, dans des situations de proportionnalité. Les élèves de ce groupe maîtrisent la notion de fraction ainsi que des bases du calcul littéral, comme la substitution dans une expression algébrique. Les élèves de ce groupe maîtrisent les bases nécessaires à l'apprentissage de nouveaux automatismes.



2.7.2.3. Restitution du test spécifique de mathématiques de la voie professionnelle

Fac-similé des restitutions individuelles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Automatismes

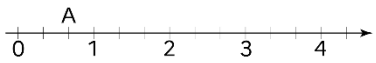
Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

1/ 10^5 = …

☐ 50 ☐ 10 000 ☐ 100 000 ☐ 500 000

2/ Quelle est l'abscisse du point A ?



☐ 0,2 ☐ $\frac{2}{3}$ ☐ $\frac{3}{2}$ ☐ 2

3/ 7^2 = …

☐ 14 ☐ 9 ☐ 49 ☐ 72

4/ $2 \times (-2) \times (-2)$ = …

☐ –8 ☐ 6 ☐ –6 ☐ 8

5/ Quelle est l'écriture en lettres du nombre 5 005 014 ?

☐ cinq millions cinq mille quatorze
☐ cinq millions cinq cent quatorze
☐ cinq mille cinq cent quatorze
☐ cinq milliards cinq millions quatorze

6/ Un morceau de 500 g de laiton du type $CuZn_{36}$ contient 320 g de cuivre. Pour du laiton de ce type, on établit le tableau de proportionnalité ci-dessous.

Masse totale de l'échantillon (en g)	500	150
Masse du cuivre (en g)	320	x

Quelle est la valeur de x ?

☐ $\frac{(500 \times 320)}{150}$ ☐ $\frac{(320 \times 150)}{500}$ ☐ $\frac{(320 - 150)}{500}$ ☐ $\frac{(500 - 320)}{150}$

7/ Voici une expression algébrique : $-5 + 2x$.
Quelle est la valeur de cette expression pour $x = 8$?

☐ –5 + 28 ☐ $-5 + 8^2$ ☐ $-5 + 2 \times 8$ ☐ –5 + 2 + 8

8/ 0,7 s'écrit aussi…

☐ $\frac{1}{7}$ ☐ $\frac{7}{10}$ ☐ $\frac{3}{4}$ ☐ $\frac{0}{7}$

9/ $\frac{2}{5} \times \frac{2}{3}$ = …

☐ $\frac{4}{15}$ ☐ $\frac{6}{10}$ ☐ $\frac{8}{25}$ ☐ $\frac{60}{15}$

10/ Un matin, la température est de –4 °C.
En début d'après-midi, elle est de 10 °C.
De combien de degrés la température a-t-elle augmenté ?

☐ 6 °C ☐ 10 °C ☐ 14 °C ☐ 16 °C

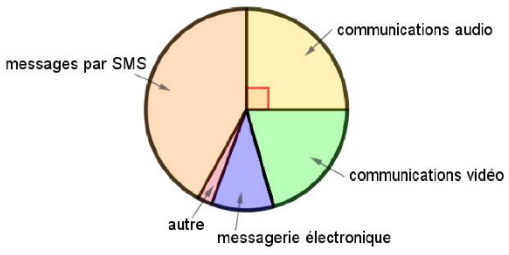
11/ On donne le tableau suivant :

10	
5	8

Quel nombre doit-on placer dans la case vide pour que ce tableau soit un tableau de proportionnalité ?

☐ 4 ☐ 6,25 ☐ 13 ☐ 16

12/ Voici la répartition des communications effectuées par des lycéens avec leur téléphone portable :



Quelle proportion des communications effectuées, les communications audio représentent-elles ?

☐ 90 % ☐ 45 % ☐ 25 % ☐ 20 %

1/2

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP 2026

Automatismes

Élève : **Classe :**

Groupe de l'élève :

13/ Pour convertir 4,2 cm en m, un tableau de conversion est mis à disposition des élèves. Voici comment quatre élèves ont placé cette mesure dans ce tableau.

Élève 1 :

m	dm	cm	mm
0	4	2	

Élève 2 :

m	dm	cm	mm
4	2	0	

Élève 3 :

m	dm	cm	mm
0	4	2	0

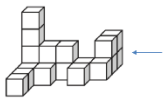
Élève 4 :

m	dm	cm	mm
0	0	4	2

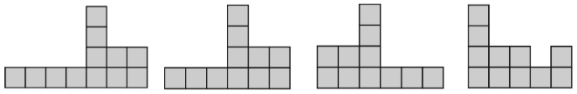
Quel élève a correctement placé la mesure dans le tableau ?

☐ Élève 1 ☐ Élève 2 ☐ Élève 3 ☐ Élève 4

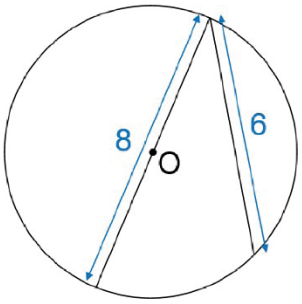
14/ Voici un solide composé de cubes tous identiques.
Quelle est la vue de droite de ce solide, symbolisée par la flèche ?



☐ ☐ ☐ ☐



15/ On considère le cercle de centre O ci-dessous :



Que vaut le rayon de ce cercle ?

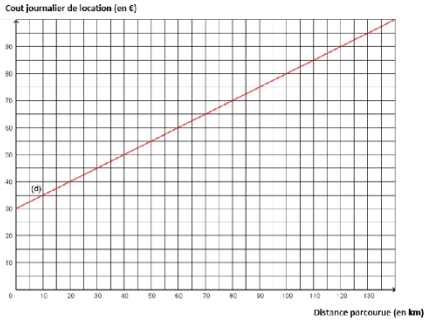
☐ 4
☐ 8
☐ 6
☐ 3

16/ Le volume d'un cône de révolution est donné par la formule : $V = \frac{1}{3} \times \pi \times R^2 \times h$, où R est le rayon de la base, et h la hauteur du cône. On souhaite calculer le volume d'un cône de hauteur 8,3 cm et de rayon de base 5 cm.
Cocher l'expression correcte.

☐ $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 8,3^2 \times 5$ ☐ $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5^2 \times 8,3$

☐ $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5 \times 8,3$ ☐ $V = \frac{1}{3} \times \pi \times 5 \times 2 \times 8,3$

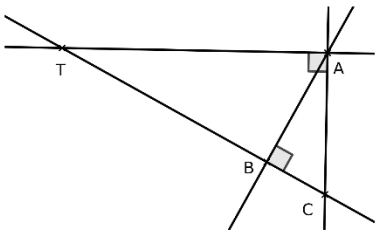
17/ La droite (d) modélise l'évolution du cout journalier de location d'une voiture en fonction de la distance parcourue.



Si le cout journalier de location est de 70 €, quelle est la distance parcourue ?

☐ 65 km ☐ 70 km ☐ 80 km ☐ 90 km

18/



L'hypoténuse du triangle BAC est...

☐ le segment [AC].
☐ le segment [TC].
☐ le segment [AT].
☐ le segment [BA].

2.7.2.4. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves. Si l'élève a répondu à trop peu de questions dans un domaine et qu'il a ensuite arrêté de répondre, alors la mention « pas de restitution » est indiquée.

Classe	Prénom élève	Nom élève	Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel	Automatismes concerne uniquement les élèves dont le score RP est > ou	Automatismes Multiplications et comparaisons de nombres	Automatismes Pourcentages concerne uniquement les élèves dont le score RP est < 19
CAP1	Prénom 1	Nom 1	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 2	Nom 2	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 3	Nom 3	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 4	Nom 4	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise insuffisante
CAP1	Prénom 5	Nom 5	Maitrise partielle ou totale	Satisfaisant	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 6	Nom 6	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 7	Nom 7	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 8	Nom 8	Maitrise partielle ou totale	A besoins	non concerné	non concerné
CAP1	Prénom 9	Nom 9	Maitrise partielle ou totale	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
CAP1	Prénom 10	Nom 10	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale

↘ 3. Résultats

3.1. Participation

En 2026, *les tests de positionnement de début de première année de CAP* se sont déroulés, en début d'année scolaire, du 7 septembre au 26 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 16 octobre. Ce document prend en compte la totalité des réponses enregistrées jusqu'au 16 octobre 2026. L'académie de Toulouse n'ayant pu participer à la campagne de cette année, les résultats présentés sont hors académie de Toulouse pour l'année 2026[5].

Malgré la crise cyber qui a touché certaines académies en début d'année scolaire, au niveau national, 50 000 élèves ont été évalués dans 1 500 établissements, le taux de participation des établissements est de 91 % pour les tests de *littératie* et de *numératie* et de 69 % en *fluence* (**tableau 11**). Le taux national de participation des élèves s'élève à 70 % en littératie, à 71 % en *numératie* et à 49 % en *fluence* (**tableau 12**).

TABLEAU 11 • Participation des établissements au test de positionnement de début de première année de CAP en 2026

Discipline	Nombre d'établissements participants	Participation (en %)
Littératie	1 537	91
Numératie	1 533	91
Fluence	1 164	69

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

TABLEAU 12 • Participation des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2026

Discipline	Nombre d'élèves participants	Participation (en %)
Littératie	46 023	70
Numératie	46 242	71
Fluence	31 842	49

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

Lors du passage du test de positionnement de 2026, 61 % des élèves participants scolarisés en première année de CAP sont des garçons et 45 % des élèves sont dits « en retard » (c'est-à-dire nés avant le 1er janvier 2011). Les élèves sont majoritairement scolarisés dans des établissements publics (85 %) et les spécialités de formation des élèves relèvent pour plus de la moitié du secteur de la production (55 %) (**tableau 13**).

[5] Pour plus de détails sur le champ retenu, voir la partie 2.4. Champ.

TABLEAU 13 • Répartition des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2026 (en %)

Caractéristiques		Proportion d'élèves participants (2025)	Proportion d'élèves participants (2026)	Proportion d'élèves attendus* (2026)
Sexe	Filles	38	39	37
	Garçons	62	61	63
Retard scolaire	« À l'heure »	54	55	52
	En retard	46	45	48
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	15	15	15
	Public	85	85	85
Secteur de spécialité	Production	55	55	57
	Services	45	45	43

Lecture : 38,2 % des élèves participants au *test de positionnement de début de première année de CAP* de la rentrée 2026 sont des filles.
Note : La répartition des élèves concerne les élèves ayant effectué au moins une des passations de *littératie* ou de *numératie*. * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2026.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

À noter que la répartition selon le sexe, le retard scolaire ou encore le secteur de scolarisation des élèves varie considérablement selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production sont très majoritairement des garçons (79 % pour le test de positionnement de 2026) tandis que les filles sont surreprésentées dans le secteur des services (61 %) (**tableau 14**). De plus, la proportion des élèves dits « en retard » est supérieure de 2 points dans le secteur de la production à celle des élèves en retard dans le secteur des services. Par ailleurs, les élèves dont la spécialité de formation relève des services sont davantage scolarisés dans les établissements du secteur privé que ceux dont la spécialité relève de la production (23 % pour le secteur des services contre 9 % pour le secteur de la production).

TABLEAU 14 • Répartition des élèves au test de positionnement de début de première année de CAP en 2026, selon le secteur de spécialité (en %)

Secteur de spécialité	Caractéristiques		Proportion d'élèves participants (2025)	Proportion d'élèves participants (2026)	Proportion d'élèves attendus* (2026)
Production	Sexe	Filles	21	21	20
		Garçons	79	79	80
	Retard scolaire	« À l'heure »	53	54	51
		En retard	47	46	49
	Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	9	9	10
		Public	91	91	90
Services	Sexe	Filles	60	61	61
		Garçons	40	39	39
	Retard scolaire	« À l'heure »	57	56	54
		En retard	43	44	46
	Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	23	23	23
		Public	77	77	77

Lecture : Parmi les élèves dont la spécialité de formation relève de la production, 21,0 % des élèves participants au *test de positionnement de début de première année de CAP* de la rentrée 2026 sont des filles.
Note : La répartition des élèves concerne les élèves ayant effectué au moins une des passations de *littératie* ou de *numératie*. * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2026.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2. Résultats en *littératie*

3.2.1 Profils en littératie

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *littératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 15**). À noter : si un élève n'a pas effectué tous les domaines du test de *littératie*, il est exclu des résultats de l'analyse par profil.

TABLEAU 15 • Profils des élèves de première année de CAP en *littératie*

Profils	Description
Profil 5 : compréhension satisfaisante	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de littératie proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.
Profil 4 : compréhension fragile	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de littératie proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation en compréhension de l'écrit.
Profil 3 : compréhension élémentaire	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de littératie proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
Profil 2 : compréhension élémentaire à consolider	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de littératie proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).
Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a).

En *littératie* à la rentrée 2026, 19,7 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en *littératie*. Au contraire, ils sont 22,4 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et à présenter un besoin d'accompagnement spécifique en *littératie (profils 1 : total des profils 1a et 1b)* (**figure 2**).

Concernant les élèves présentant une compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de filles à présenter ce profil est supérieure de 5,4 points à celle des garçons (22,9 % parmi les filles contre 17,5 % parmi les garçons). Les élèves dits « à l'heure » sont plus nombreux à présenter ce profil que les élèves dits « en retard » (7,4 points d'écart en faveur des élèves dits « à l'heure »). Les élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat sont davantage à présenter une maîtrise satisfaisante (profil 5) que ceux scolarisés dans le secteur public (13,4 points d'écart en faveur du secteur privé sous contrat). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des établissements. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque établissement. Ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5)[6].

La proportion d'élèves dans le profil 5 s'échelonne de 12,2 % pour les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) jusqu'à 32,0 % pour les établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5), soit un écart de 19,8 points entre les établissements les plus et les moins favorisés.

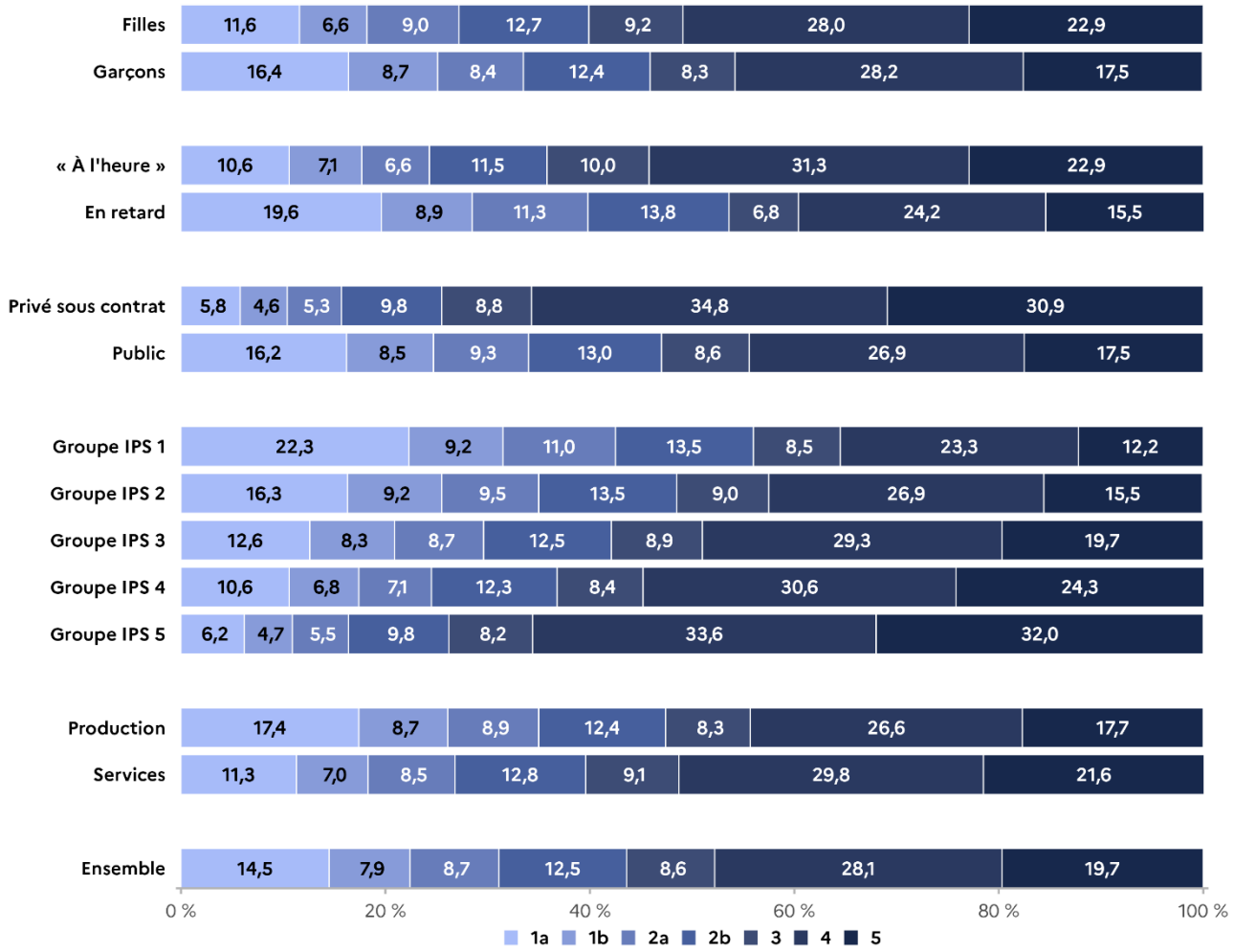
[6] Les IPS 2026 n'étant pas disponibles lors de l'écriture de ce document, ce sont les IPS 2025 des établissements qui sont utilisés.

Par ailleurs, la proportion des élèves à atteindre une compréhension satisfaisante dans une spécialité de formation relevant des services est supérieure de 3,9 points à celle des élèves scolarisés dans une spécialité de formation relevant de la production (21,6 % parmi les élèves des spécialités de formation des services contre 17,7 % pour ceux de la production).

De même, la proportion des élèves présentant une compréhension fragile (profil 4) est plus importante pour les élèves dits « à l'heure » (7,1 points de plus que pour les élèves dits « en retard »), pour les élèves scolarisés dans les établissements du secteur privé sous contrat (7,9 points de plus que ceux du secteur public), pour ceux scolarisés dans les 20 % des établissements les plus favorisés (10,3 points de plus que ceux des 20 % les moins favorisés) et ceux dans le secteur de formation des services (3,2 points de plus que celui de la production).

À l'inverse, les profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profils 2) ou insuffisante (profils 1) sont surreprésentés parmi les élèves des établissements du secteur public et parmi ceux des spécialités relevant de la production. C'est notamment le cas du profil 1a, qui correspond à une maîtrise insuffisante des compétences élémentaires avec besoin de consolidation dans deux compétences ou plus. La part d'élèves relevant de ce profil est plus élevée chez les garçons que chez les filles (écart de 4,8 points). Elle est également supérieure de 9,0 points parmi les élèves dits « en retard » que parmi ceux dits « à l'heure ». Les élèves présentant ce profil sont plus nombreux en proportion dans le secteur public, de 10,4 points, que dans le secteur privé, et sont également plus nombreux parmi ceux suivant une spécialité de formation de production : + 6,1 points par rapport aux spécialités de formation de services. Enfin, les élèves présentant une maîtrise élémentaire insuffisante (profils 1) sont davantage représentés au sein des établissements les moins favorisés (31,5 % contre 10,9 % des établissements les plus favorisés pour les profils 1).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les différents profils de littératie, septembre 2026, en %



Lecture : 22,9 % des filles de première année de CAP appartiennent au profil 5 de littératie et ont une compréhension satisfaisante.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.2. Résultats au test spécifique de *compréhension de l'écrit*

Au niveau national, en 2026, 76,0 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit* (**tableau 16**). Les résultats du test spécifique de *compréhension de l'écrit* qui a changé par rapport à celui de l'année précédente ne sont pas comparables aux années antérieures.

La part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise de compréhension des documents proposés est supérieure de 7,5 points à celle des garçons (80,5 % contre 73,0 %). Les élèves dits « à l'heure » sont plus nombreux à maîtriser le niveau attendu que les élèves dits « en retard » : 81,1 % contre 69,6 %, soit un écart de 11,5 points.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en première année de CAP dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public en 2026. Ainsi, 88,9 % des élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu contre 73,6 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public (soit un écart de 15,3 points). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise correcte, mesuré par la capacité à comprendre les documents proposés, s'élève à 88,0 %. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, le taux de maîtrise correcte est de 66,7 % (soit 21,3 points d'écart entre les établissements les plus et les moins favorisés).

Les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent des performances en deçà de ceux relevant du secteur des services : respectivement 72,2 % et 80,4 % des élèves parmi les deux secteurs de spécialité atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit*.

Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 64,4 % pour les spécialités du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » à 77,5 % pour les spécialités du groupe « Textile ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 78,4 % pour les spécialités du groupe « Commerce – Transport » à 87,9 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (**figure 3**)[7].

En 2026, 37,2 % des élèves réussissent au moins 16 items sur les 19 et ont donc été orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (voir 3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle).

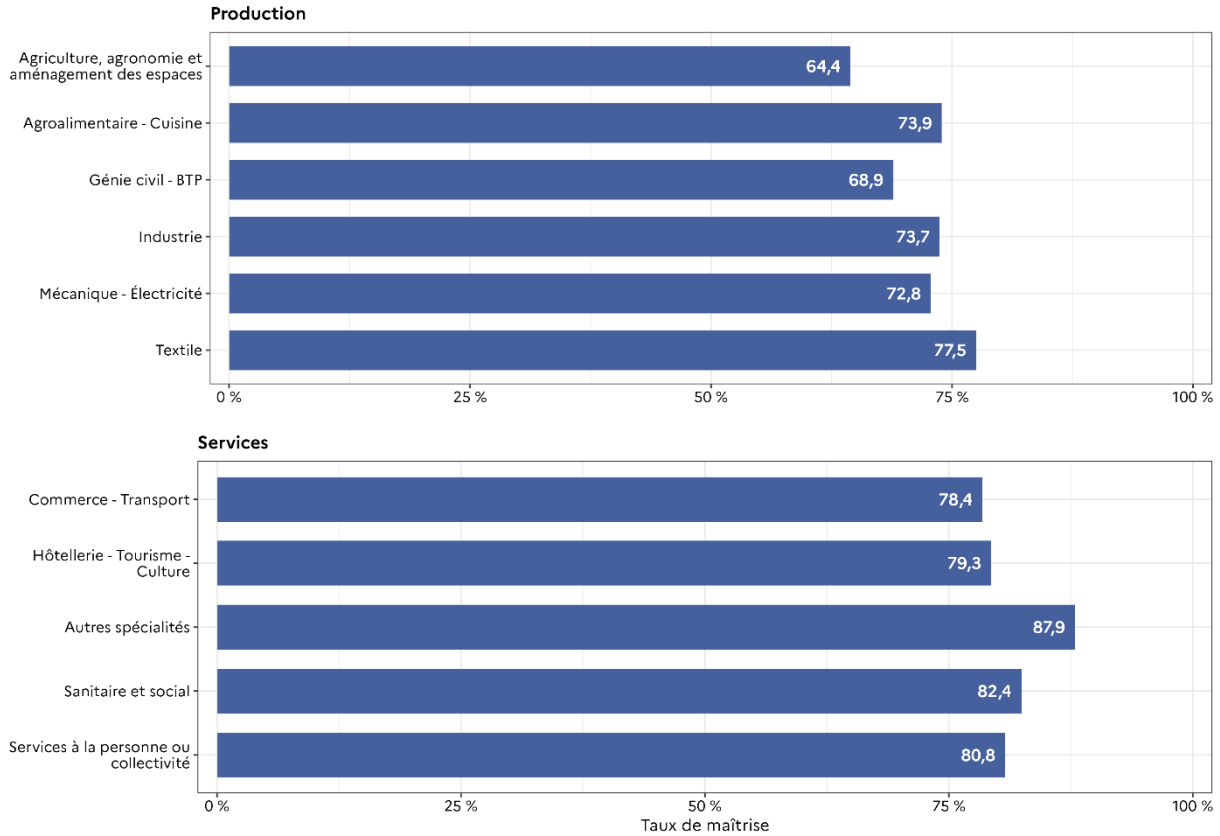
[7] Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

TABLEAU 16 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique de *compréhension de l'écrit*, septembre 2026, en %

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les documents proposés
Sexe	Filles	19,5	80,5
	Garçons	27,0	73,0
Retard scolaire	« À l'heure »	18,9	81,1
	En retard	30,4	69,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	11,1	88,9
	Public	26,4	73,6
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	33,3	66,7
	Groupe IPS 2	27,1	72,9
	Groupe IPS 3	22,4	77,6
	Groupe IPS 4	19,2	80,8
	Groupe IPS 5	12,0	88,0
Secteur de spécialité	Production	27,8	72,2
	Services	19,6	80,4
Ensemble		24,0	76,0

Lecture : 80,5 % des filles sont capables de comprendre les documents proposés.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 3 • Taux de maîtrise en compréhension *de l'écrit* selon la spécialité de formation en 2026, en %



Lecture : 64,4 % des élèves dont la spécialité de formation relève du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » sont capables de comprendre les documents proposés.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des items du test spécifique de *compréhension de l'écrit* est disponible dans la « *Présentation des exercices et des compétences évaluées en littératie* » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement dans le document « *Test de positionnement de première année de CAP – analyses détaillées en littératie* ».

Les taux de réussite par item au test spécifique de *compréhension de l'écrit* sont uniquement comparables à ceux observés en 2025 pour le document *Pollution de l'air*. Parmi ces 9 items comparables, 5 items ont un taux de réussite stable entre 2025 et 2026. Les autres items ont été moins réussis cette année (**tableau 17**).

TABLEAU 17 • Taux de réussite aux items du test de *compréhension de l'écrit* en 2025 et 2026

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2025 (en %)	Taux de réussite 2026 (en %)
Compréhension de l'écrit	Pollution de l'air question 1	76,9	74,8
	Pollution de l'air question 2	81,5	80,7
	Pollution de l'air question 3	85,4	85,4
	Pollution de l'air question 4	84,7	83,7
	Pollution de l'air question 5	70,7	69,6
	Pollution de l'air question 6	58,1	58,0
	Pollution de l'air question 7	65,5	65,4
	Pollution de l'air question 8	56,9	55,6
	Pollution de l'air question 9	68,6	68,3
	Vendée Globe question 1		74,4
	Vendée Globe question 2		70,1
	Vendée Globe question 3		88,6
	Vendée Globe question 4		52,9
	Vendée Globe question 5		84,0
	Vendée Globe question 6		65,5
	Vendée Globe question 7		52,7
	Vendée Globe question 8		64,2
	Vendée Globe question 9		49,6
	Vendée Globe question 10		49,4

Lecture : En 2026, 74,8 % des élèves réussissent la question 1 concernant le document relatif à la pollution de l'air.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.3. Résultats en *compréhension de l'oral*

Au niveau national, en 2026, 72,9 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de *compréhension de l'oral* (**tableau 18**).

Tout comme en *compréhension de l'écrit*, la part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu est supérieure à celle des garçons (77,7 %, contre 69,6 %), soit un écart de 8,1 points. De la même manière, les élèves dits « à l'heure » ont un taux de maîtrise plus important que les élèves en retard (76,3 % contre 68,5 %, soit un écart de 7,8 points). Par ailleurs, 81,2 % des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat atteignent le niveau de maîtrise attendu contre 71,2 % pour ceux scolarisés dans les établissements du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise sont marquées selon le profil social de l'établissement en *compréhension de l'oral* également : 81,8 % des élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5) contre 64,7 % dans les 20 % des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1), soit 17,1 points d'écart entre les élèves scolarisés dans les établissements les plus et les moins favorisés.

Enfin, la proportion d'élèves dont la spécialité de formation relève des services atteignant le niveau de maîtrise attendu est 5,7 points plus élevée que celle des élèves de spécialités relevant de la production (75,9 % contre 70,2 %).

TABLEAU 18 • Répartition dans les groupes de maîtrise en *compréhension de l'oral*, septembre 2026, en %

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les documents proposés
Sexe	Filles	22,3	77,7
	Garçons	30,4	69,6
Retard scolaire	« À l'heure »	23,7	76,3
	En retard	31,5	68,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	18,8	81,2
	Public	28,8	71,2
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	35,3	64,7
	Groupe IPS 2	29,3	70,7
	Groupe IPS 3	25,9	74,1
	Groupe IPS 4	22,7	77,3
	Groupe IPS 5	18,2	81,8
Secteur de spécialité	Production	29,8	70,2
	Services	24,1	75,9
Ensemble		27,1	72,9

Lecture : 77,7 % des filles sont en capacité de comprendre les documents proposés.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.4. Résultats aux exercices complémentaires de *littératie*

Les élèves de première année de CAP qui répondent correctement à moins de 16 items du test spécifique de *compréhension de l'écrit* sont orientés vers les exercices complémentaires de *littératie*. Cela concerne 62,8 % de l'ensemble des élèves. À noter, le test spécifique de *compréhension de l'écrit* qui détermine l'orientation vers le *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* ou vers les exercices complémentaires de *littératie* a été modifié en 2026, rompant ainsi la comparabilité avec l'année précédente. La composition de la population orientée vers le test de seconde professionnelle diffère donc de celle de 2025. Bien que les exercices complémentaires et le test de seconde professionnelle soient inchangés, les résultats ne sont pas comparables entre les deux années et ne font pas l'objet d'une comparaison.

En 2026, 29,6 % de ces élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu pour le déchiffrement rapide des mots et 51,8 % sont en capacité d'associer un groupe de lettres à un son (**tableau 19**). Les compétences de compréhension syntaxico-sémantique et de connaissance du lexique (*associer une image à une phrase simple* et *connaître des mots*) sont les mieux maîtrisées, par respectivement 62,3 % et 59,5 % des élèves.

Quel que soit l'exercice considéré, les filles sont davantage en maîtrise que les garçons, l'écart varie entre + 3,3 points (*associer un groupe de lettres à un son*) et + 6,2 points (*déchiffrer des mots rapidement*) en faveur des filles.

Les disparités en matière de maîtrise aux exercices complémentaires de *littératie* demeurent fortement marquées suivant le retard scolaire : pour les quatre domaines d'exercices, au moins 12,2 points d'écart séparent les taux de maîtrise des élèves dits « à l'heure » de ceux en retard (*associer une image à une phrase simple*), atteignant 15,9 points d'écart en faveur des élèves dits « à l'heure » pour l'exercice *associer un groupe de lettres à un son*.

Les différences sont également marquées selon le secteur de scolarisation où l'écart est d'au moins 9,0 points en faveur du secteur privé sous contrat pour l'exercice *associer une image à une phrase simple* et l'écart se creuse jusqu'à 14,2 points pour l'exercice *connaître des mots*. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, l'écart de maîtrise entre les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) et les plus favorisés (groupe d'IPS 5) s'échelonne de 11,1 points pour *associer un groupe de lettres à un son* jusqu'à 18,9 points pour *connaître des mots,* en faveur des établissements les plus favorisés.

Enfin, les élèves scolarisés dans un secteur de la production sont davantage en difficulté que ceux des services, d'un écart allant de 6,0 points pour *associer une image à une phrase simple* à 7,1 points pour *associer un groupe de lettres à un son*.

TABLEAU 19 • Taux de maîtrise correcte aux exercices complémentaires de *littératie* en 2026, en %

Caractéristiques		Associer un groupe de lettres à un son	Connaître des mots	Associer une image à une phrase simple	Déchiffrer des mots rapidement
Sexe	Filles	53,9	61,7	64,8	33,5
	Garçons	50,6	58,2	60,7	27,3
Retard scolaire	« À l'heure »	60,0	66,2	68,5	36,9
	En retard	44,1	53,1	56,3	22,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	62,8	72,2	70,3	40,8
	Public	50,5	58,0	61,3	28,3
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	47,9	52,1	57,8	25,3
	Groupe IPS 2	50,7	59,1	61,4	28,9
	Groupe IPS 3	53,7	62,1	64,2	30,9
	Groupe IPS 4	54,0	64,3	65,8	31,7
	Groupe IPS 5	59,0	71,0	69,0	38,5
Secteur de spécialité	Production	48,9	56,9	59,7	26,8
	Services	56,0	63,0	65,7	33,3
Ensemble		51,8	59,5	62,3	29,6

Lecture : 53,9 % des filles sont en capacité d'associer un groupe de lettres à un son.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.2.5. Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 16 items et plus du test spécifique de *compréhension de l'écrit* de *première année de CAP* sont orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit* de seconde professionnelle (37,2 % de l'ensemble des élèves en 2026).

La proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant parmi ceux ayant passé le test spécifique de seconde professionnelle est de 41,1 % (**tableau 20**).

Les filles réussissent mieux le test que les garçons : 44,9 %, contre 38,3 %, soit un écart de 6,6 points en faveur des filles. De plus, les élèves dits « à l'heure » sont davantage en maîtrise satisfaisante avec 3,2 points de plus que les élèves en retard (42,3 % contre 39,1 %).

La part d'élèves atteignant un score satisfaisant varie selon le secteur de scolarisation : 47,0 % des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat contre 39,5 % des élèves scolarisés dans le secteur public (soit 7,5 points d'écart en faveur du privé sous contrat). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 48,8 % des élèves atteignent un score satisfaisant contre 34,3 % dans les établissements accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1), soit 14,5 points d'écart entre les établissements les plus et les moins favorisés.

Enfin, le taux de maîtrise satisfaisante des élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production est de 40,0 %, il est 2,0 points inférieur à celui du secteur des services (42,0 %).

TABLEAU 20 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique de *compréhension de l'écrit* de seconde professionnelle, septembre 2026, en %

Caractéristiques		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	8,8	46,3	44,9
	Garçons	11,3	50,3	38,3
Retard scolaire	« À l'heure »	9,8	47,9	42,3
	En retard	11,1	49,8	39,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	7,4	45,6	47,0
	Public	11,1	49,4	39,5
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	13,1	52,6	34,3
	Groupe IPS 2	11,7	51,8	36,6
	Groupe IPS 3	10,1	49,6	40,3
	Groupe IPS 4	9,0	46,7	44,3
	Groupe IPS 5	7,8	43,4	48,8
Secteur de spécialité	Production	11,4	48,7	40,0
	Services	9,2	48,8	42,0
Ensemble		10,3	48,6	41,1

Lecture : 44,9 % des filles ont une maîtrise satisfaisante en compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des items du test spécifique de *compréhension de l'écrit* de seconde professionnelle est disponible dans la « *Présentation des exercices et des compétences évaluées* » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, dans le document « *Test de positionnement de début de première année de CAP 2026 – analyses détaillées en littératie* ».

En 2026, les taux de réussite aux items du test de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* varient de 27,4 % à 78,5 % pour les élèves de première année de CAP orientés vers ce test (**tableau 21**).

TABLEAU 21 • Taux de réussite aux items du test de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* en 2026

Support	Question	Taux de réussite 2026 (en %)
Anthropomorphisme	Anthropomorphisme Q01	78,5
	Anthropomorphisme Q02	63,0
	Anthropomorphisme Q03	49,2
	Anthropomorphisme Q04	46,5
	Anthropomorphisme Q05	41,8
	Anthropomorphisme Q06	46,1
	Anthropomorphisme Q07	68,5
	Anthropomorphisme Q08	28,6
	Anthropomorphisme Q09	48,5
Les robots	Les robots Q01	48,7
	Les robots Q02	27,4
	Les robots Q03	76,8
	Les robots Q04	44,0
	Les robots Q05	59,9
	Les robots Q06	31,6
	Les robots Q07	49,7
	Les robots Q08	29,7
	Les robots Q09	58,8

Lecture : En 2026, 78,5 % des élèves de première année de CAP orientés vers le test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle réussissent la question 1 concernant le document relatif à l'anthropomorphisme.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3. Résultats en *numératie*

3.3.1 Profils en numératie

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *numératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 22**). À noter : si un élève n'a pas répondu à tous les domaines du test, il est exclu des résultats de l'analyse.

TABLEAU 22 • Les profils des élèves de première année de CAP en *numératie*

Profils	Description
Profil 5 : compétence satisfaisante	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test d'automatismes mathématiques de seconde professionnelle.
Profil 4 : compétence fragile	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation concernant les automatismes mathématiques.
Profil 3 : compétence élémentaire	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
Profil 2 : compétence élémentaire à consolider	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de numératie proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b), d'un exercice au plus (profil 2a).
Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en résolution de problèmes ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte des trois exercices complémentaires proposés (profil 1c), de deux exercices (profil 1b), d'un exercice au plus (profil 1a).

En *numératie* à la rentrée 2026, 9,0 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 et ont une compétence satisfaisante en *numératie*. Ils sont 24,6 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et à présenter un besoin d'accompagnement spécifique en *numératie* (profils 1) (**figure 4**).

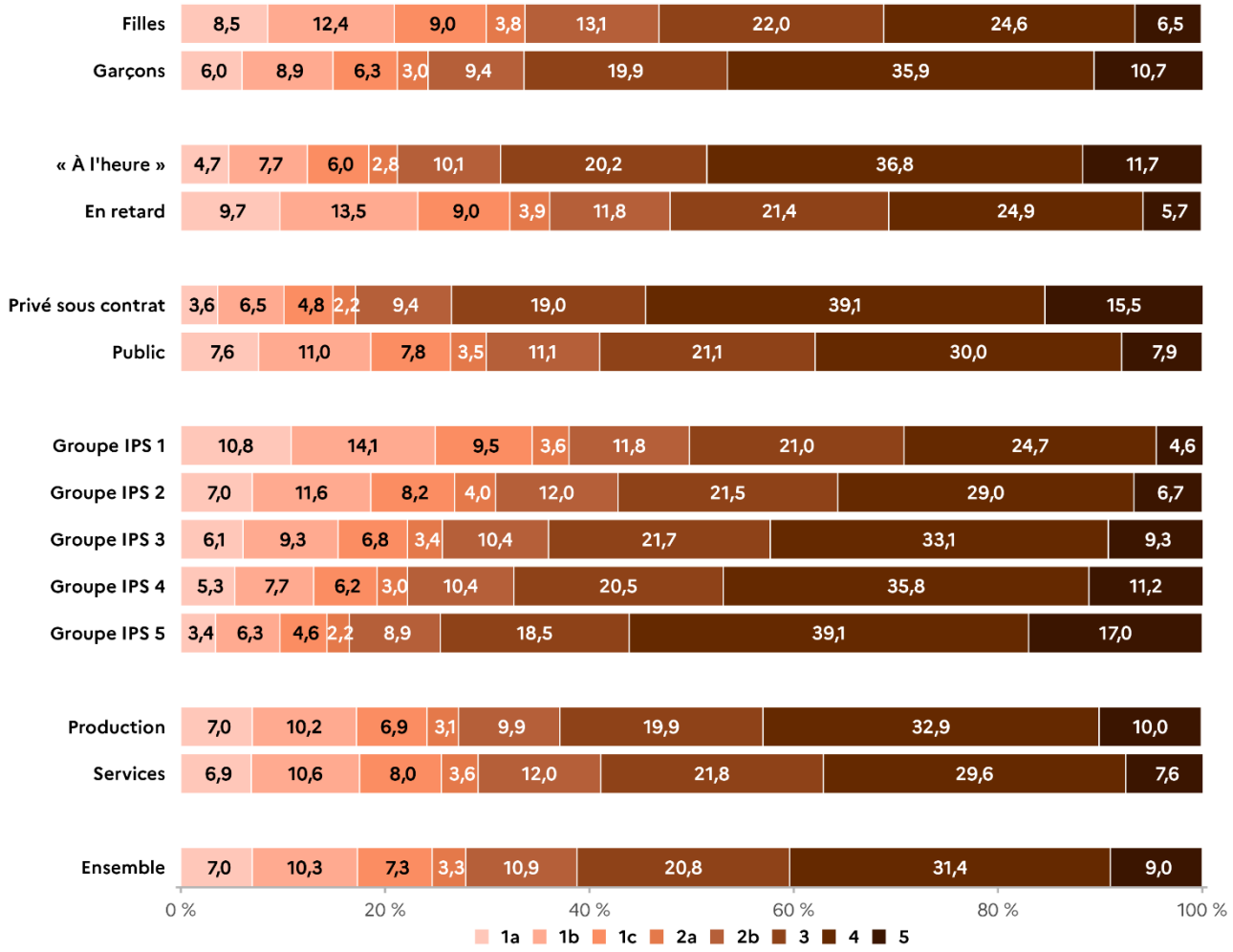
Concernant le profil de compétence satisfaisante (profil 5), la proportion de garçons à présenter une compréhension satisfaisante est supérieure de 4,2 points à celle des filles (10,7 % parmi les garçons contre 6,5 % parmi les filles). Les élèves dits « à l'heure » sont plus nombreux à présenter ce profil que les élèves en retard (6,0 points d'écart en faveur des élèves dits « à l'heure »). Aussi, la proportion des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat ayant une compréhension satisfaisante est plus élevée que celle des élèves scolarisés dans le secteur public (7,6 points d'écart en faveur du secteur privé sous contrat). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, la proportion d'élèves dans le profil 5 s'échelonne de 4,6 % au sein des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1) jusqu'à 17,0 % pour les établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5). Par ailleurs, la proportion des élèves à atteindre une compétence satisfaisante dans la spécialité de formation relevant de la production est supérieure de 2,4 points à celle des élèves de spécialité de formation relevant des services (10,0 % chez les élèves dans une spécialité de la production contre 7,6 % dans une spécialité des services).

De même, les élèves présentant une compétence fragile (profil 4) sont surreprésentés parmi les élèves dits « à l'heure » (11,9 points de plus que ceux en retard), les garçons (11,3 points de plus que les filles), les élèves scolarisés dans le secteur privé (9,1 points de plus que le public), les élèves scolarisés dans les établissements les plus favorisés socialement (14,4 points de plus que ceux dans les établissements les moins favorisés) et dans les spécialités de formation relevant de la production (3,3 points de plus que celles relevant des services).

Cette tendance s'inverse pour les profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profils 2) ou insuffisante (profils 1). Les filles sont surreprésentées parmi ces profils : elles sont en effet plus nombreuses, de 13,2 points, à présenter les profils 2 ou les profils 1 par rapport aux garçons. Aussi, les élèves en retard sont surreprésentés parmi ces profils : ces élèves sont 2,8 points de plus à présenter les profils 2 par rapport aux élèves dits « à l'heure ». Cet écart entre élèves dits « à l'heure » et en retard s'élève à 13,8 points concernant les profils 1. De la même manière, les élèves du secteur public sont surreprésentés parmi les mêmes profils : ces élèves sont respectivement 3,0 points et 11,5 points de plus dans les profils 2 et 1 par rapport à ceux scolarisés dans le secteur privé sous contrat. Les élèves issus des établissements les moins favorisés y sont davantage représentés (34,4 % contre 14,3 % des établissements les plus favorisés pour les profils 1). Enfin, les élèves dont la formation relève du secteur des services sont plus représentés dans les profils 1 (+ 1,4 point) et les profils 2 (+ 2,6 points) que les élèves dont la formation relève du secteur de la production.

FIGURE 4 • Répartition des élèves dans les différents profils de numératie, septembre 2026, en %



Lecture : 9,0 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 de numératie et ont une compréhension satisfaisante.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.2. Résultats au test spécifique de *résolution de problèmes*

En 2026, 75,2 % des élèves en début de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes* (**tableau 23**). À noter que le test spécifique de *résolution de problèmes* a changé par rapport à celui de l'année précédente, ainsi les résultats ne sont pas comparables.

Les performances mesurées en *résolution de problèmes* en début de première année de CAP en 2026 sont supérieures pour les garçons : 78,6 % sont en maîtrise partielle ou totale contre 70,0 % des filles, soit 8,6 points d'écart en faveur des garçons. Par ailleurs, les élèves dits « à l'heure » sont davantage en maîtrise partielle ou totale que les élèves en retard (81,6 % contre 67,5 %).

Les résultats sont marqués suivant le secteur de scolarisation : 85,1 % des élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sous contrat ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*, contre 73,4 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public, soit 11,7 points d'écart en faveur du privé sous contrat. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise s'élève à 85,7 % alors qu'il est de 65,4 % dans les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1), soit 20,3 points d'écart entre les établissements les plus et les moins favorisés.

Le taux de maîtrise du secteur de spécialité de la production est 1,3 point plus élevé que celui des services : 75,7 % des élèves dans une spécialité de production et 74,4 % des élèves dans une spécialité de services ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*.

Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 65,2 % pour les spécialités du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » à 79,6 % pour les spécialités du groupe « Mécanique – Électricité ». Dans le secteur des services, il varie de 71,9 % pour les spécialités du groupe « Sanitaire et social » à 86,4 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (**figure 5**)[8].

40,6 % des élèves répondent correctement à au moins 19 items sur 26 et sont donc orientés vers le test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle (voir 3.3.4. Résultats test spécifique *d'automatismes* de seconde professionnelle).

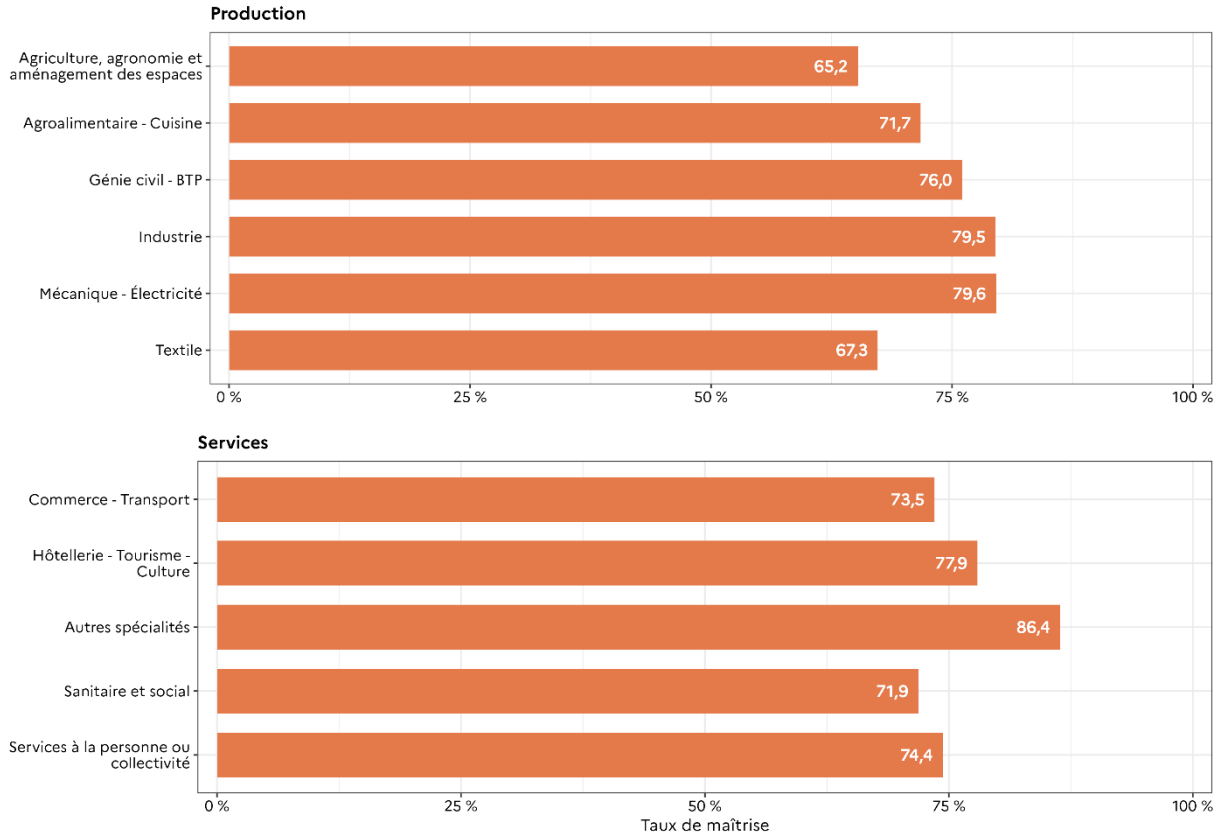
[8] Le détail des spécialités de formation est donné en annexe.

TABLEAU 23 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique de *résolution de problèmes*, septembre 2026, en %

Caractéristiques		Maîtrise insuffisante	Maîtrise partielle ou totale
Sexe	Filles	30,0	70,0
	Garçons	21,4	78,6
Retard scolaire	« À l'heure »	18,4	81,6
	En retard	32,5	67,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	14,9	85,1
	Public	26,6	73,4
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	34,6	65,4
	Groupe IPS 2	27,0	73,0
	Groupe IPS 3	22,3	77,7
	Groupe IPS 4	19,2	80,8
	Groupe IPS 5	14,3	85,7
Secteur de spécialité	Production	24,3	75,7
	Services	25,6	74,4
Ensemble		24,8	75,2

Lecture : 75,2 % des élèves de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes*.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 5 • Taux de maîtrise en *résolution de problèmes* selon la spécialité de formation, septembre 2026, en %



Lecture : 65,2 % des élèves dont la spécialité de formation relève du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » sont en maîtrise partielle ou totale.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du test spécifique de *résolution de problèmes* est disponible dans la « *Présentation des exercices et compétences évaluées* » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement dans le document « *Test de positionnement de première année de CAP – analyses détaillées en numératie* ».

Les taux de réussite par item au test spécifique de *résolution de problèmes* sont comparables à ceux observés en 2025, excepté pour 7 items (**tableau 24**). Parmi les items comparables, trois items ont un taux de réussite en hausse et huit items ont un taux de réussite en baisse entre 2025 et 2026.

TABLEAU 24 • Taux de réussite aux items du test de *résolution de problèmes*, en 2025 et 2026

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2025 (en %)	Taux de réussite 2026 (en %)
Résolution de problèmes	Item 1	82,1	83,0
	Item 2	53,6	54,2
	Item 3		53,0
	Item 4	36,5	36,2
	Item 5		83,2
	Item 6	54,5	51,9
	Item 7	57,2	53,7
	Item 8		56,2
	Item 9	58,7	57,1
	Item 10	56,8	56,7
	Item 11	50,2	48,3
	Item 12		49,6
	Item 13		80,0
	Item 14	73,4	71,8
	Item 15	63,7	64,7
	Item 16	70,2	72,7
	Item 17	65,7	65,9
	Item 18	78,3	77,1
	Item 19	63,6	62,0
	Item 20	92,6	92,2
	Item 21	59,4	62,0
	Item 22		70,1
	Item 23	71,9	67,7
	Item 24		65,9
	Item 25	31,6	32,0
	Item 26	59,1	59,3

Lecture : En 2026, 83,0 % des élèves réussissent l'item 1 au *test spécifique de résolution de problèmes*.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.3. Résultats aux exercices complémentaires de *numératie*

En 2026, comme pour le test de *numératie*, les élèves de première année de CAP qui répondent correctement à moins de 19 items du test de *résolution de problèmes* (sur les 26 attendus) sont orientés vers les exercices complémentaires *d'automatismes* de *numératie*. Cela concerne 59,4 % de l'ensemble des élèves. À noter, le test spécifique de *résolution de problèmes* qui détermine l'orientation vers le test spécifique d'*automatismes de seconde professionnelle* ou vers les exercices complémentaires de *numératie* a été modifié en 2026. La composition de la population orientée vers le test de seconde professionnelle ou les exercices complémentaires diffère donc de celle de 2025. Bien que ces tests soient inchangés, les résultats ne sont pas comparables entre les deux années et ne font pas l'objet d'une comparaison.

En 2026, 79,0 % de ces élèves ont une maîtrise partielle ou totale du test d'*automatismes* relatif aux *soustractions*, 77,1 % pour celui relatif aux *pourcentages* et 70,5 % pour celui relatif aux *multiplications et comparaisons de nombres* (**tableau 25**).

Pour l'ensemble des exercices, les différences entre filles et garçons sont faibles : les écarts varient entre 1,6 point en *pourcentages* et 1,9 point en *soustractions* est en faveur des garçons. Les différences sont plus importantes selon le retard scolaire et varient entre 1,8 point en *soustractions* et 8,2 points en *multiplications et comparaisons de nombres* en faveur des élèves dits « à l'heure ».

Les différences sont aussi marquées selon le secteur de scolarisation : 8,1 points d'écart séparent le secteur privé sous contrat et le secteur public sur les *multiplications et comparaisons de nombres,* l'écart est moins important en *soustractions* (+ 3,3 points en faveur du privé sous contrat) et n'est pas significatif en *pourcentages*. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les différences sont marquées également selon le profil social des établissements : l'écart varie de 2,2 points pour les *pourcentages* jusqu'à 12,9 points pour l'exercice relatif aux *multiplications et comparaisons de nombres* entre les établissements les plus et les moins favorisés socialement.

De plus, les élèves dont la spécialité de formation relève de la production sont plus en difficulté sur les *multiplications et comparaisons de nombres* que ceux relevant des services (68,7 % contre 72,3 % soit 3,6 points d'écart). Au contraire, les élèves dont la spécialité relève des services sont davantage en difficulté sur les *pourcentages* : leur taux de maîtrise est inférieur de 1,2 point à celui des élèves dont la spécialité relève de la production.

TABLEAU 25 • Taux de maîtrise partielle ou totale aux exercices complémentaires *d'automatismes* de *numératie*, septembre 2026, en %

Caractéristiques		Multiplications et comparaisons de nombres	Pourcentages	Soustractions
Sexe	Filles	69,5	76,2	78,0
	Garçons	71,3	77,8	79,9
Retard scolaire	« À l'heure »	74,8	78,8	80,0
	En retard	66,6	75,5	78,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	77,6	77,9	82,0
	Public	69,5	77,0	78,7
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	65,2	76,0	77,5
	Groupe IPS 2	70,1	76,5	79,1
	Groupe IPS 3	72,8	77,8	79,0
	Groupe IPS 4	73,3	78,1	80,2
	Groupe IPS 5	78,1	78,2	81,4
Secteur de spécialité	Production	68,7	77,6	79,3
	Services	72,3	76,4	78,8
Ensemble		70,5	77,1	79,0

Lecture : 69,5 % des filles ont une maîtrise partielle ou totale du test d'automatismes relatif aux *multiplications et comparaisons de nombres*.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.3.4. Résultats au test spécifique *d'automatismes* de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 19 items ou plus du test spécifique de *résolution de problèmes* (40,6 % de l'ensemble des élèves en 2026) ont été orientés vers le test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle qui présente 18 items. Le test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle de 2026 ne peut être comparé celui de 2025.

En 2026, 22,3 % des élèves de première année de CAP orientés vers ce test spécifique présentent un niveau de maîtrise satisfaisante (**tableau 26**). En proportion, les garçons sont 2,0 points de plus que les filles à atteindre la maîtrise satisfaisante : respectivement 22,9 % contre 20,9 %. De plus, les taux de maîtrise satisfaisante varient selon le retard scolaire : les élèves dits « à l'heure » sont 24,2 % à atteindre la maîtrise satisfaisante contre 18,8 % des élèves « en retard », soit 5,4 points d'écart. Les taux de maîtrise satisfaisante varient aussi selon le secteur de scolarisation : 28,3 % dans le secteur privé sous contrat contre 20,7 % dans le secteur public, soit un écart de 7,6 points.

Par ailleurs, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement : dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 30,2 % des élèves atteignent un score satisfaisant, contre 15,7 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Enfin, les élèves dont la spécialité de formation relève de la production devancent ceux dont la formation relève des services de 2,8 points concernant la maîtrise satisfaisante (respectivement 23,3 % et 20,5 %).

TABLEAU 26 • Répartition dans les groupes de maîtrise au test spécifique *d'automatismes de seconde professionnelle*, septembre 2026, en %

Caractéristiques		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	6,2	72,9	20,9
	Garçons	5,8	71,3	22,9
Retard scolaire	« À l'heure »	5,2	70,6	24,2
	En retard	7,3	74,0	18,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	3,2	68,5	28,3
	Public	6,6	72,7	20,7
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	8,7	75,6	15,7
	Groupe IPS 2	6,9	74,3	18,7
	Groupe IPS 3	6,2	72,0	21,9
	Groupe IPS 4	4,9	71,2	23,9
	Groupe IPS 5	3,3	66,5	30,2
Secteur de spécialité	Production	5,9	70,8	23,3
	Services	6,1	73,4	20,5
Ensemble		5,9	71,8	22,3

Lecture : 20,9 % des filles ont une maîtrise satisfaisante au test spécifique d'*automatismes de seconde professionnelle*.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

L'analyse pédagogique de l'ensemble des questions du test spécifique d'*automatismes* de seconde professionnelle est disponible dans la « *Présentation des exercices et des compétences évaluées* » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement dans le document « *Test de positionnement de première année de CAP 2026 – analyses détaillées en numératie* ».

En 2026, les taux de réussite aux items du test d'*automatismes de seconde professionnelle* varient de 31,1 % à 79,7 % pour les élèves de première année de CAP orientés vers ce test (**tableau 27**).

TABLEAU 27 • Taux de réussite aux items du test d'*automatismes de seconde professionnelle* en 2026

Domaine	Question	Taux de réussite 2026 (en %)
Automatismes Test spécifique du test de positionnement de seconde professionnelle passé par les élèves de première année de CAP	Item 1	53,1
	Item 2	34,8
	Item 3	35,0
	Item 4	31,3
	Item 5	79,7
	Item 6	53,7
	Item 7	50,4
	Item 8	33,8
	Item 9	67,2
	Item 10	68,7
	Item 11	47,5
	Item 12	57,5
	Item 13	36,2
	Item 14	53,7
	Item 15	41,9
	Item 16	31,1
	Item 17	52,9
	Item 18	44,1

Lecture : En 2026, 53,1 % des élèves de première année de CAP orientés vers le test d'automatismes de seconde professionnelle réussissent la question 1.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.4. Focus sur les spécialités en première année de CAP

Le **tableau 28** présente les taux de maîtrise par spécialité aux tests spécifiques en *littératie (compréhension de l'écrit)* et en *numératie (résolution de problèmes)*.

Les différences sont très marquées selon les spécialités et les secteurs, pour la *compréhension de l'écrit :* les taux de maîtrise varient de 46,0 % (secteur des services, spécialités plurivalentes des services à la collectivité) à 100,0 % (secteur des services, techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle).

En r*ésolution de problèmes*, les différences sont aussi marquées, les taux de maîtrise s'échelonnent de 34,5 % (secteur des services, spécialités plurivalentes des services à la collectivité) à 100,0 % (secteur des services, techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle).

TABLEAU 28 • Taux de maîtrise aux tests spécifiques selon les spécialités de première année de CAP, septembre 2026, en %

	Spécialités	Compréhension de l'écrit	Résolution de problèmes
Production	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	73,9	71,7
	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	61,3	62,9
	Bâtiment : construction et couverture	65,4	76,6
	Bâtiment : finitions	64,0	69,9
	Cuirs et peaux	81,7	76,0
	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	64,1	76,6
	Habillement	78,8	67,7
	Matériaux de construction, verre, céramique	92,6	92,1
	Mines et carrières, génie civil, topographie	77,8	87,1
	Moteurs et mécanique auto	70,4	78,7
	Mécanique aéronautique et spatiale	85,1	93,6
	Mécanique générale et de précision, usinage	87,0	93,1
	Métallurgie	92,1	90,2
	Plasturgie, matériaux composites	64,7	76,5
	Productions végétales, cultures spécialisées	70,1	64,3
	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	65,8	54,6
	Spécialités pluritechnologiques des transformations	76,9	72,2
	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	68,6	76,1
	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	50,0	80,0
	Structures métalliques	73,9	79,1
	Technologie de commandes des transformations industrielles	73,8	78,1
	Technologies industrielles fondamentales	58,3	44,7
	Textile	91,7	92,6
	Transformations chimiques et apparentées	80,0	50,0
	Travail du bois et de l'ameublement	74,5	80,5
	Électricité, électronique	72,9	79,9
	Énergie, génie climatique	68,1	78,6
Services	Accueil, hôtellerie, tourisme	76,9	76,1
	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	86,4	81,9
	Commerce, vente	78,3	71,9
	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	65,7	52,6
	Santé	75,9	82,8
	Spécialités plurivalentes des services	50,0	37,5
	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	46,0	34,5
	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	79,6	68,2
	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	88,2	86,7
	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	100,0	100,0
	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	87,9	84,0
	Transport, manutention, magasinage	79,2	81,2
	Travail social	85,9	76,0

Lecture : 73,9 % des élèves dont la spécialité de formation relève du groupe « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » sont capables de comprendre les documents proposés en compréhension de l'écrit.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.5. Difficultés croisées aux modules communs : *compréhension de l'écrit* et *résolution de problèmes*

En 2026, 35,5 % des élèves de première année de CAP sont en grande difficulté (groupe « à besoins de consolider les compétences élémentaires en *compréhension de l'écrit* » pour la *littératie*, groupe en maîtrise insuffisante en *résolution de problèmes* pour la *numératie*) dans au moins un des deux modules communs (*compréhension de l'écrit* ou *résolution de problèmes*) (**tableau 29**).

En particulier, 11,9 % des élèves ne sont en grande difficulté qu'en *résolution de problèmes*, 10,9 % d'entre eux qu'en *compréhension de l'écrit*, et 12,7 % sont en grande difficulté dans les deux modules. Garçons et filles sont autant à être en grande difficulté dans les deux domaines (respectivement 12,7 % et 12,6 %).

En revanche, la grande difficulté dans une seule des deux disciplines reste fortement marquée suivant le sexe. En effet, les garçons sont deux fois plus nombreux en proportion que les filles à être en grande difficulté uniquement en *compréhension de l'écrit* (13,8 % des garçons contre 6,6 % des filles) mais moitié moins nombreux que les filles en *résolution de problèmes* uniquement (8,3 % des garçons contre 17,3 % des filles). Les élèves en retard sont plus nombreux que les élèves dits « à l'heure » à être en grande difficulté dans les deux domaines (respectivement 17,5 % et 8,7 %) mais aussi en *résolution de problèmes* seulement, où l'écart de proportion est 5,1 points supérieur en faveur des élèves dits « à l'heure » (14,7 % contre 9,6 %). En *compréhension de l'écrit* seulement, cet écart est de 2,5 points en faveur des élèves dits « à l'heure ».

Les résultats sont aussi marqués suivant le secteur de scolarisation. Les élèves scolarisés dans le secteur public sont davantage en grande difficulté que ceux du privé : ils sont 2,9 points de plus en grande difficulté en *résolution de problèmes* seulement, 6,3 points de plus en *compréhension de l'écrit* seulement, et jusqu'à 8,9 points de plus dans les deux domaines.

Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

En effet, 47,2 % des élèves des établissements les moins favorisés sont en grande difficulté dans au moins un des domaines, et 20,0 % dans les deux modules. Au contraire, les élèves scolarisés dans les établissements les plus favorisés sont 20,5 % à être en grande difficulté dans au moins un des deux domaines, et 5,2 % aux deux modules.

Concernant les secteurs de formation, les élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production sont 37,2 % à être en grande difficulté dans au moins un des deux tests spécifiques, contre 33,7 % pour ceux relevant du secteur des services.

TABLEAU 29 • Difficultés croisées aux tests spécifiques de première année de CAP, septembre 2026, en %

Caractéristiques		Grande difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	Grande difficulté en compréhension de l'écrit seulement	Grande difficulté en résolution de problèmes seulement	Pas de grande difficulté dans les deux domaines
Sexe	Filles	12,6	6,6	17,3	63,6
	Garçons	12,7	13,8	8,3	65,2
Retard scolaire	« À l'heure »	8,7	9,8	9,6	71,9
	En retard	17,5	12,3	14,7	55,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	5,2	5,6	9,4	79,8
	Public	14,1	11,9	12,3	61,7
Indice de position sociale de l'établissement	Groupe IPS 1	20,0	12,7	14,5	52,7
	Groupe IPS 2	14,1	12,8	12,9	60,2
	Groupe IPS 3	10,7	11,2	11,4	66,7
	Groupe IPS 4	8,9	9,8	10,0	71,3
	Groupe IPS 5	5,2	6,5	8,8	79,4
Secteur de spécialité	Production	14,2	13,2	9,8	62,8
	Services	10,9	8,3	14,5	66,4
Ensemble		12,7	10,9	11,9	64,6

Lecture : 12,6 % des filles sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.
Note : Ne concerne que les élèves qui ont effectué les tests spécifiques dans les deux domaines. Ainsi, le total de la proportion des élèves en difficulté dans l'un des tests spécifiques ne correspond pas parfaitement aux taux de maîtrise présentés dans les **tableaux 16 et 22**.
Note : Par le jeu des arrondis, la sommes des différentes catégories peut être différente de 100.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.6. Résultats au test de fluence

En 2026, pour la quatrième année consécutive, un test de *fluence* de lecture est proposé à l'ensemble des élèves de première année de CAP. Le taux de participation est de 49 %.

Le texte de fluence a été maintenu à l'identique entre 2023 et 2026 (texte littéraire de 223 mots), les résultats sont donc comparables sur cette période.

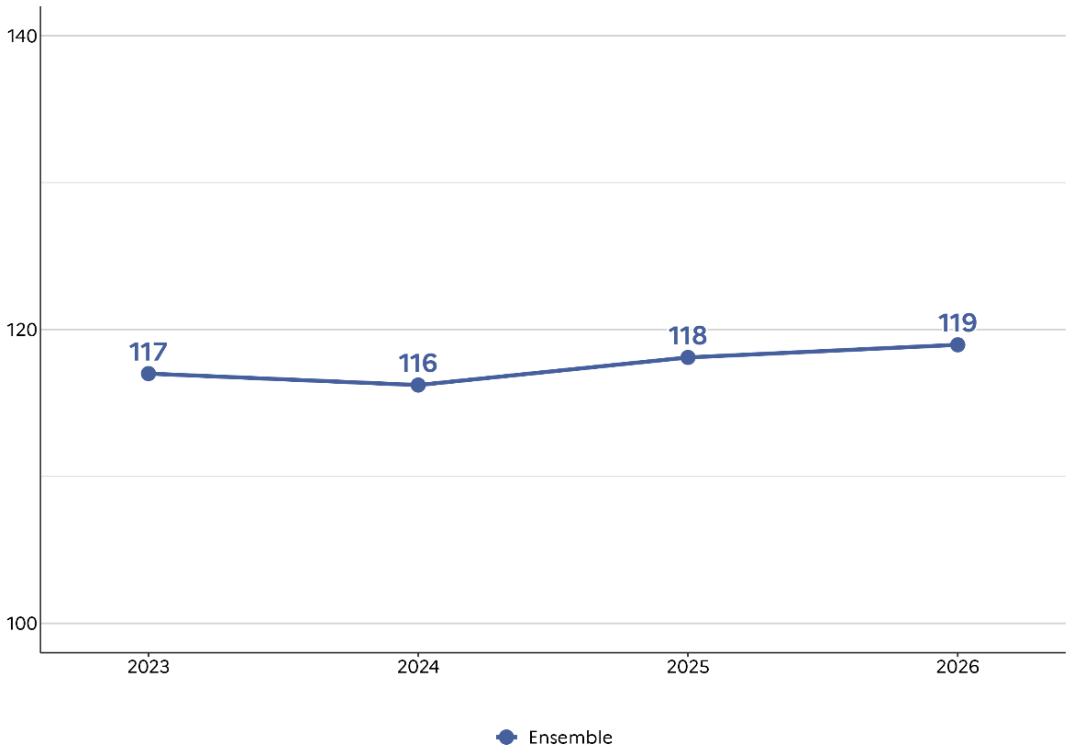
3.6.1. Résultats d'ensemble

À la rentrée 2026, les élèves de première année de CAP sont capables de lire correctement 119 mots par minute en moyenne (**figure 6**), soit 1 mot de plus par rapport à 2025.

En 2026, 53,0 % des élèves sont capables de lire 120 mots ou plus par minute[9] et atteignent le niveau de maîtrise correcte, en hausse de 1,6 point par rapport à 2025 (51,4 %) (**figure 7**).

Depuis 2023, le nombre de mots lus moyen est en hausse de 2 mots (117 mots en 2023). Le taux de maîtrise correcte est en hausse également de 1,9 point.

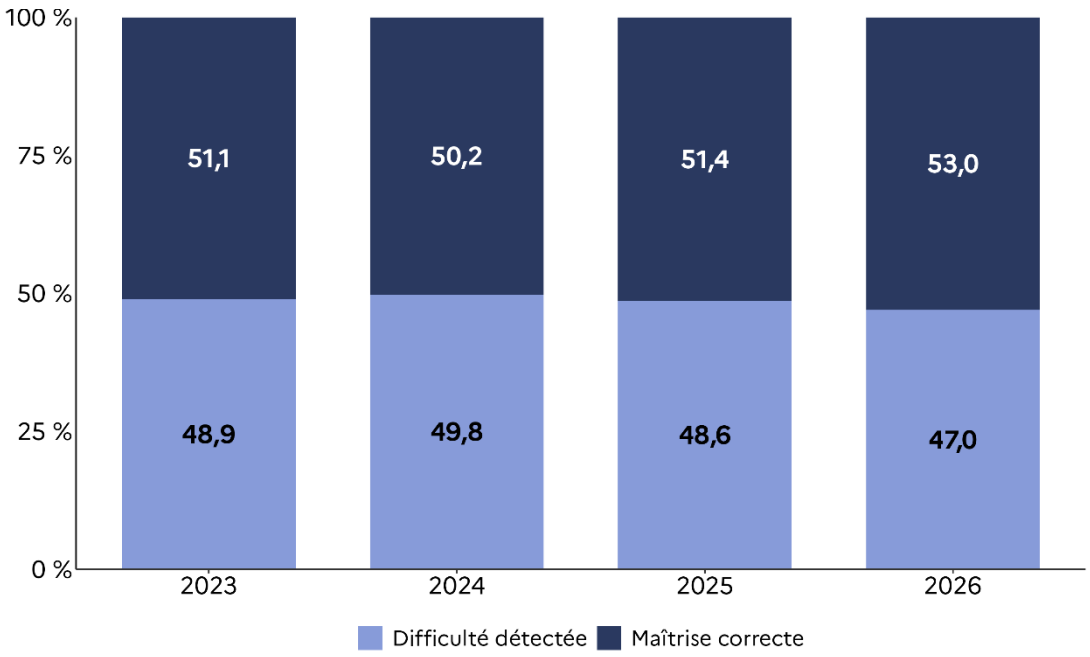
FIGURE 6 • Évolution du score moyen en fluence entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, le score moyen au test de fluence de début de première année de CAP est de 119 mots lus en une minute.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

[9] Le seuil de maîtrise correcte de 120 mots par minute est défini comme le seuil de vigilance et il se situe aux attendus de fin de CM2

FIGURE 7 • Évolution de la répartition dans les groupes de maîtrise de fluence entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, 53,0 % des élèves font partie du groupe de maîtrise correcte au test de fluence de début de première année de CAP.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

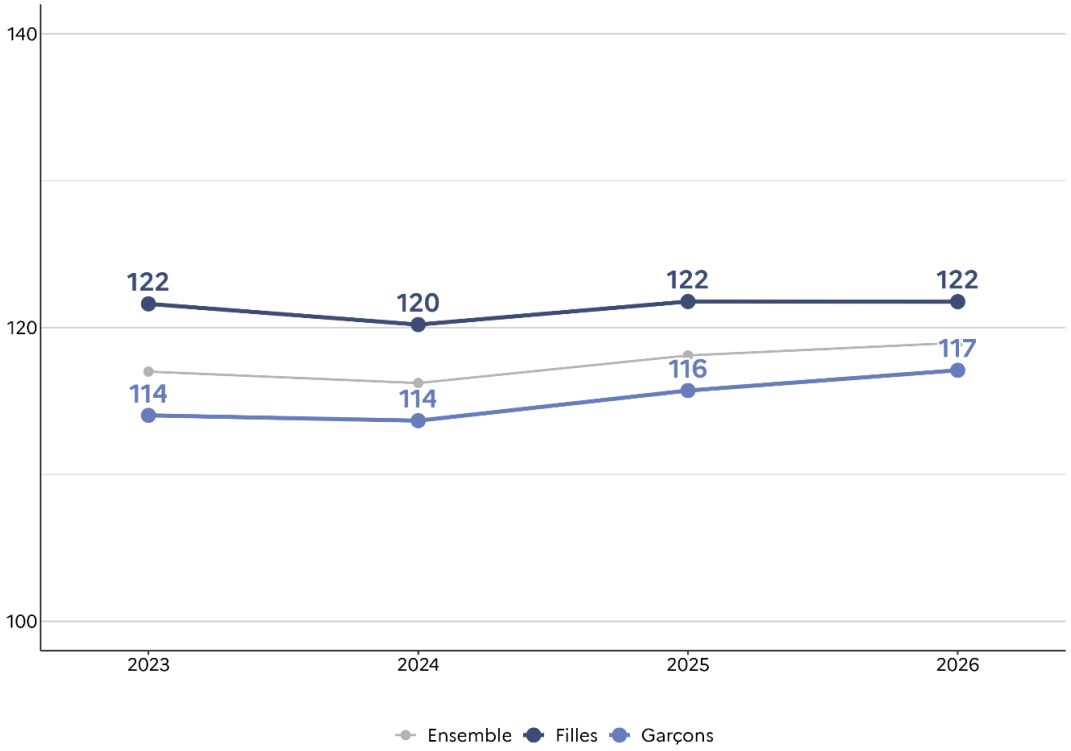
3.6.2. Résultats selon le sexe

En 2026, les filles réussissent mieux cet exercice que les garçons avec un écart de 5 mots lus correctement en une minute en plus en moyenne (score moyen de 122 mots lus par minute pour les filles contre 117 pour les garçons) (**figure 8**). La part des filles dans le groupe de maîtrise correcte est de 55,2 % contre 51,5 % chez les garçons, soit 3,7 points d'écart (**figure 9**).

Par rapport à 2025, le score moyen des garçons augmente de 1 mot lu, ainsi que la part d'élève dans le groupe de maîtrise correcte (+ 2,1 points). Les filles ont des résultats stables.

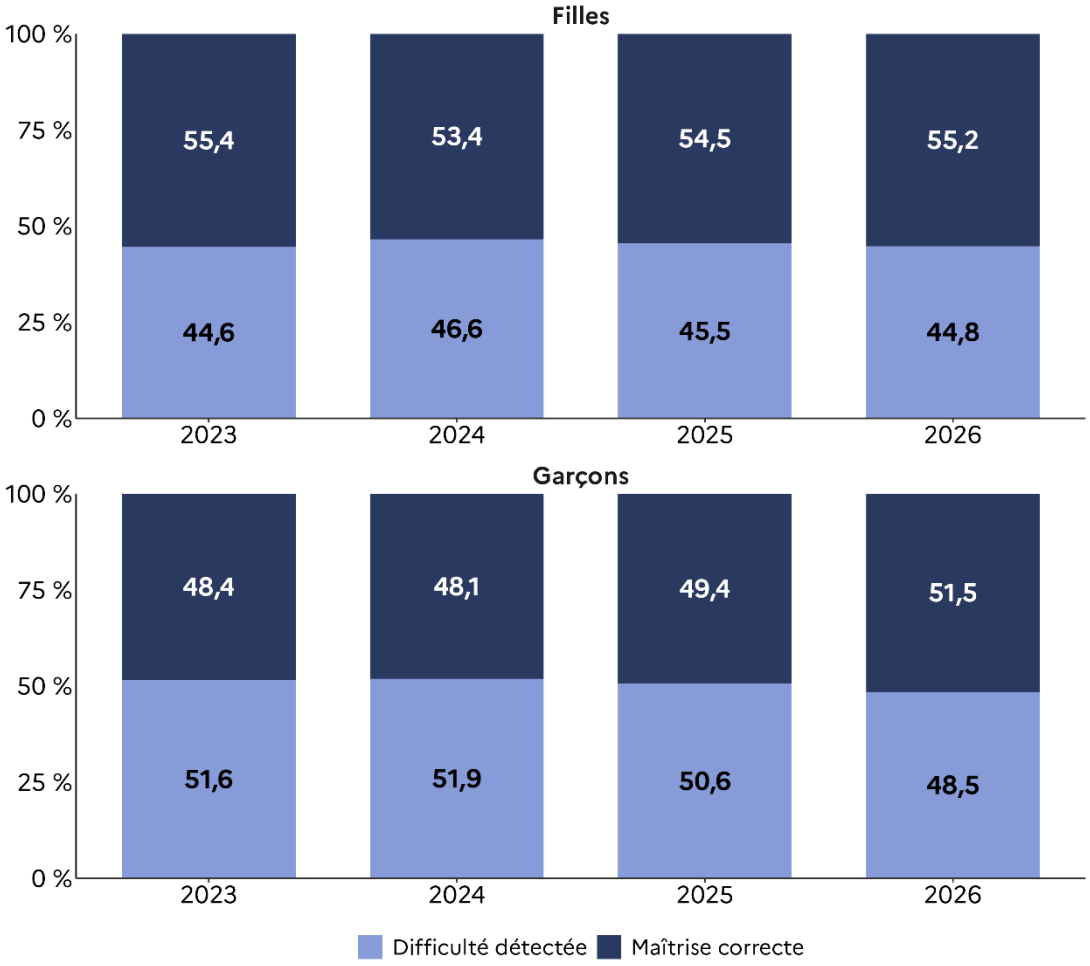
Entre 2023 et 2026, l'écart de mots entre les filles et les garçons se resserre, passant de 8 mots en 2023, à 5 mots en 2026. En effet, depuis 2023, le score des filles stagne, tandis qu'il augmente de 3 mots chez les garçons. Sur la même période, la part des filles dans le groupe de maîtrise correcte demeure stable tandis que celle des garçons augmente de 3,1 points par rapport à 2023.

FIGURE 8 • Évolution du score moyen en fluence selon le sexe entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, le score moyen des filles au test de fluence de début de première année de CAP est de 122 mots lus en une minute.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 9 • Évolution de la répartition dans les groupes de maîtrise de fluence selon le sexe entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, 55,2 % des filles font partie du groupe de maîtrise correcte au test de fluence de début de première année de CAP.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

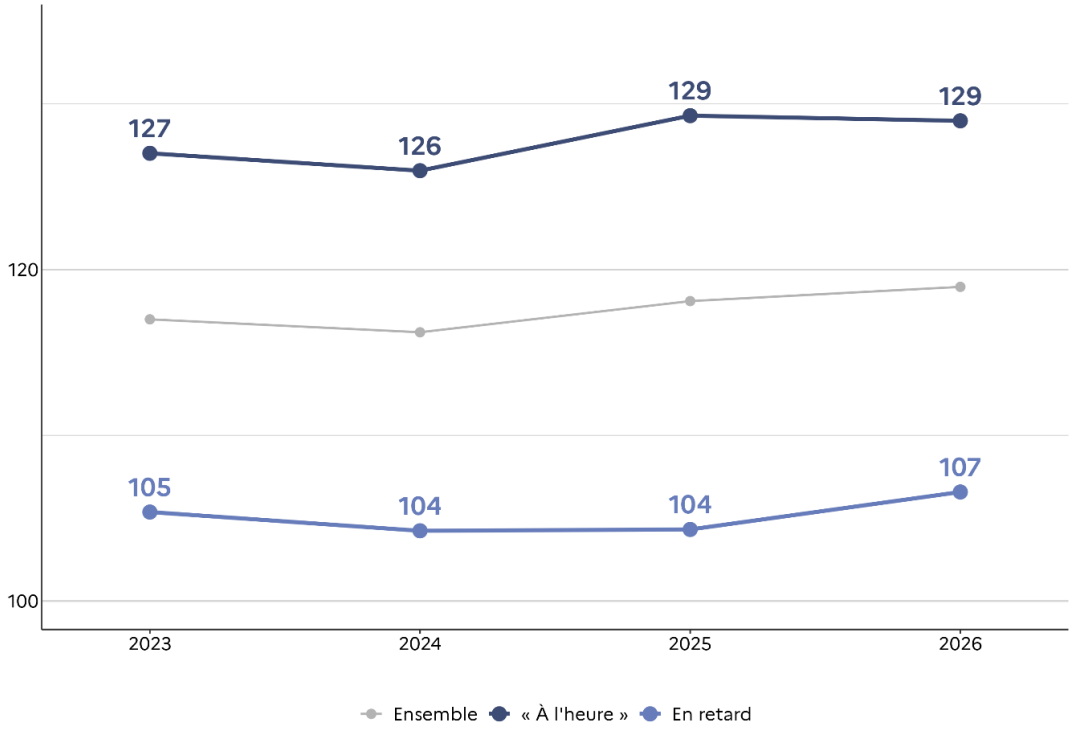
3.6.3. Résultats selon le retard scolaire

En 2026, les élèves dits « à l'heure » réussissent mieux cet exercice que les élèves dits « en retard » avec un écart de 22 mots lus correctement en plus en moyenne (**figure 10**). La part des élèves en retard qui n'atteignent pas les 120 mots lus est de 59,1 %, contre 37,3 % des élèves dits « à l'heure », soit un écart de 21,8 points (**figure 11**).

Par rapport à 2025, le score moyen des élèves en retard augmente de 3 mots lus, ainsi que la part d'élève dans le groupe de maîtrise correcte (+ 2,4 points). Les élèves dits « à l'heure » ont des résultats stables.

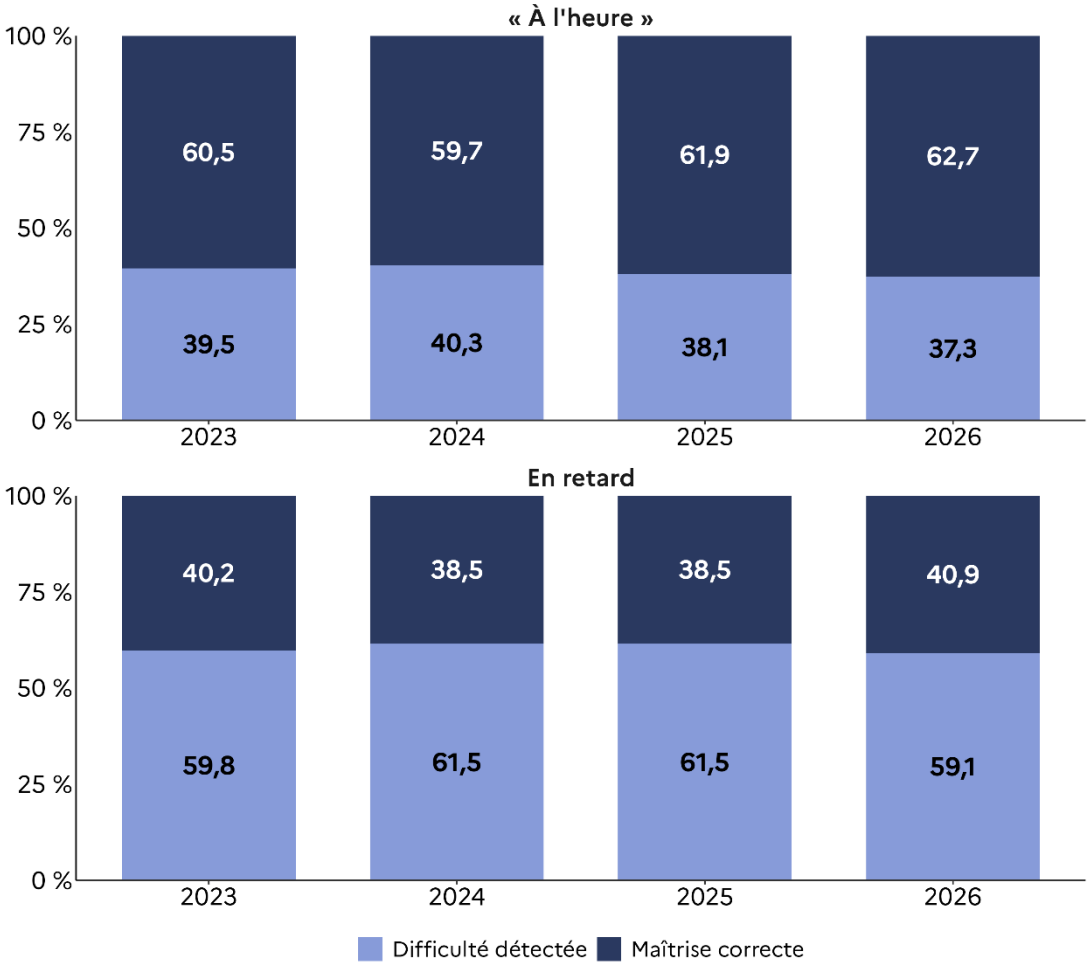
Depuis 2023, l'écart entre les élèves dits « à l'heure » et en retard est stable, de 22 mots lus, excepté en 2025, où il atteint 25 mots. De la même manière, entre 2023 et 2026, la part des élèves dits « à l'heure » dans le groupe de maîtrise correcte augmente de 2,2 points tandis qu'elle demeure stable pour ceux dits en retard.

FIGURE 10 • Évolution du score moyen en fluence selon le retard scolaire entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, le score moyen des élèves dits « à l'heure » au test de fluence de début de première année de CAP est de 129 mots lus en une minute.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 11 • Évolution de la répartition dans les groupes de maîtrise de fluence selon le retard scolaire entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, 62,7 % des élèves dits « à l'heure » font partie du groupe de maîtrise correcte au test de fluence de début de première année de CAP.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

3.6.4. Résultats selon le secteur de scolarisation

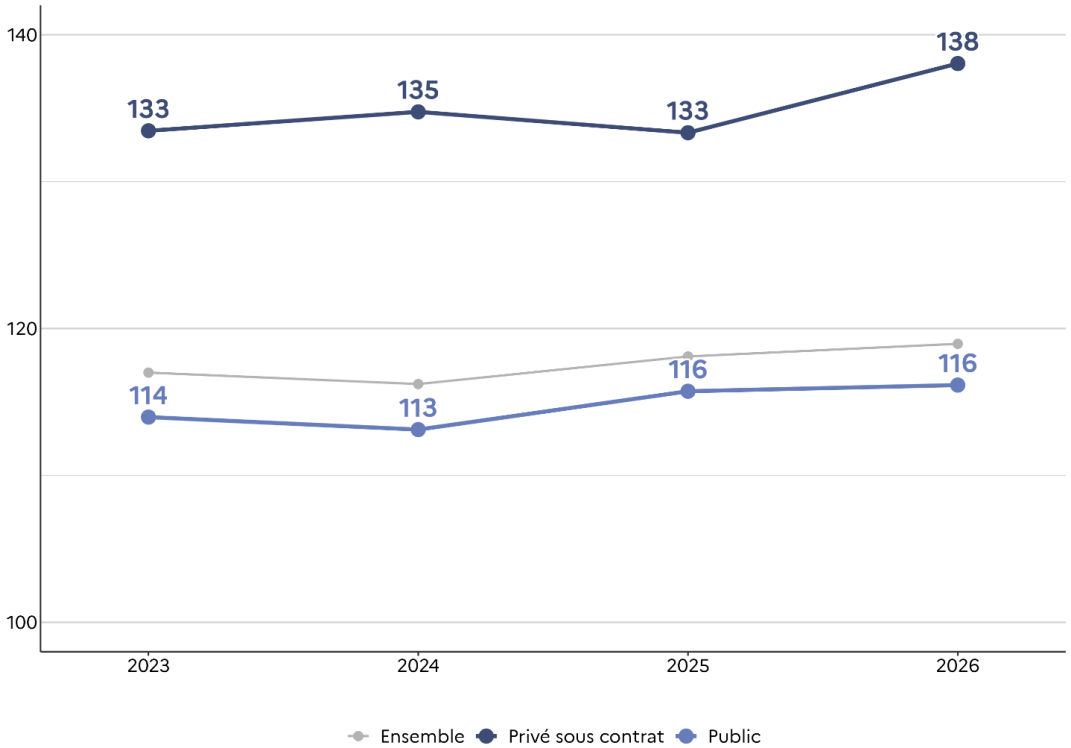
De grandes disparités sont constatées entre les différents secteurs. Les élèves accueillis dans les établissements du secteur privé sous contrat réussissent mieux que ceux du secteur public : atteignant 138 mots lus en une minute contre 116 mots pour le secteur public (**figure 12**). En 2026, la part des élèves n'atteignant pas les 120 mots lus est de 28,2 % pour ceux scolarisés dans le secteur privé sous contrat, proportion inférieure de 21,6 points à celle des élèves scolarisés dans le secteur public (49,8 %) (**figure 13**).

Par rapport à 2025, le score moyen du secteur privé sous contrat augmente de 5 mots lus et reste stable pour le secteur public. La proportion d'élèves avec une maîtrise correcte augmente pour les deux secteurs : + 1,2 point pour le secteur public et + 4,9 points pour le privé sous contrat.

Entre 2023 et 2025, l'écart de mots augmente de 3 mots en faveur du secteur privé sous contrat. Ainsi, la part d'élèves dans le groupe de maîtrise correcte suit la même tendance : la part d'élèves atteignant les 120 mots lus a augmenté de 2,1 points pour le secteur public et de 4,1 points pour le secteur privé sous contrat.

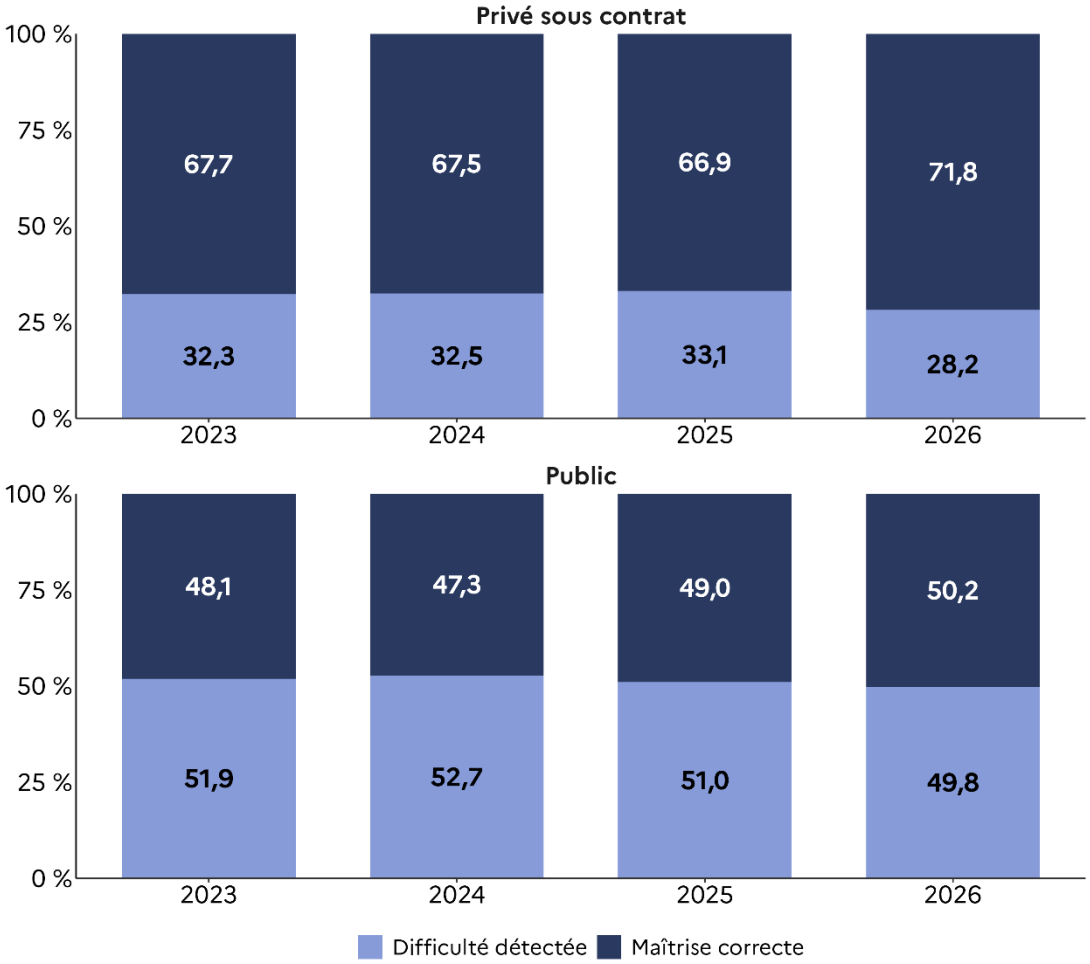
Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

FIGURE 12 • Évolution du score moyen en fluence selon le secteur de scolarisation entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, le score moyen au test de fluence de début de première année de CAP est de 138 mots lus en une minute pour les élèves scolarisés dans les établissements du secteur privé sous contrat.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 13 • Évolution de la répartition dans les groupes de maîtrise de fluence selon le secteur de scolarisation entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, 71,8 % des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat font partie du groupe de maîtrise correcte au test de fluence de début de première année de CAP.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

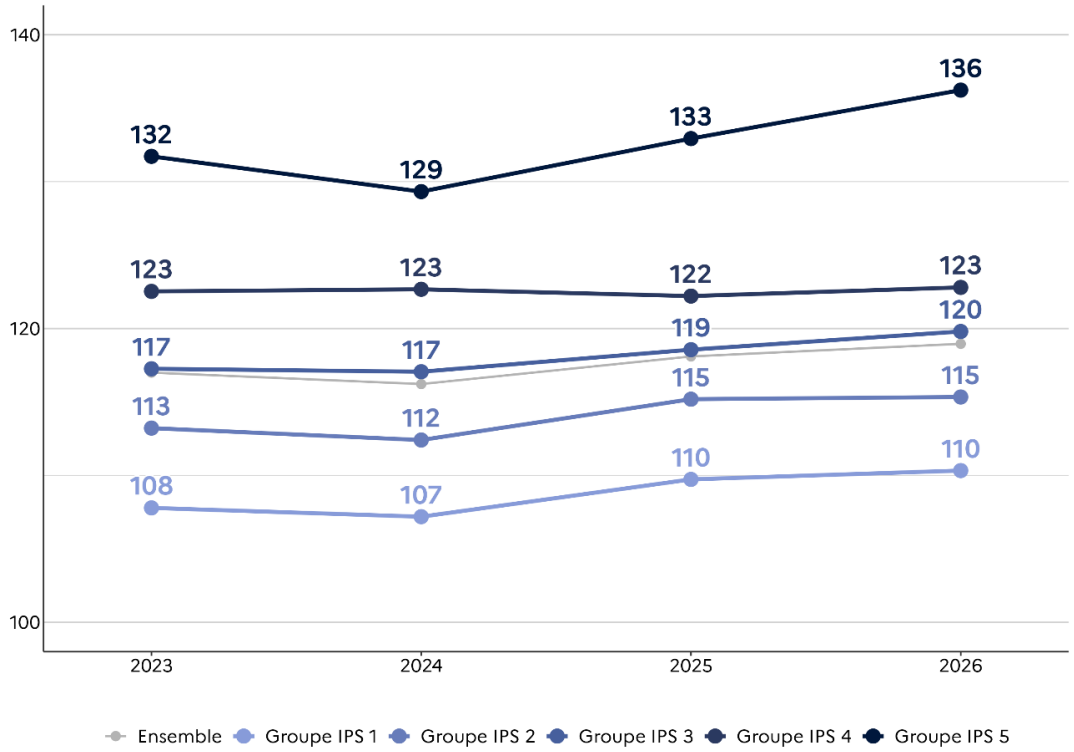
3.6.5. Résultats selon le profil social des établissements

Ici encore, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. En 2026, dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), les élèves lisent en moyenne 136 mots en une minute soit 26 mots de plus que les élèves scolarisés dans les établissements les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1) (**figure 14**). La proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 69,8 % dans les établissements les plus favorisés alors qu'elle est de 45,9 % dans les établissements les moins favorisés (soit 23,9 points d'écart) (**figure 15**).

Par rapport à 2025, le score moyen reste stable pour les élèves scolarisés dans les établissements les moins favorisés alors qu'il augmente de 3 mots lus pour les élèves scolarisés dans les établissements les plus favorisés. En parallèle, la proportion d'élèves avec une maîtrise correcte augmente de 2,7 points pour les établissements les moins favorisés et de 2,9 points pour les établissements les plus favorisés.

Entre 2023 et 2026, le nombre moyen de mots lus augmente de 2 mots lus pour les établissements les moins favorisés et de 4 mots pour les établissements les plus favorisés. La proportion d'élèves atteignant les 120 mots lus en une minute augmente de 4,2 points pour les établissements les plus favorisés et de 3,2 points pour les établissements les moins favorisés.

FIGURE 14 • Évolution du score moyen en fluence selon le profil social des établissements entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, le score moyen au test de fluence de début de première année de CAP est de 136 mots lus en une minute pour les établissements les plus favorisés.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 15 • Évolution de la répartition dans les groupes de maîtrise de fluence selon le profil social des établissements entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, 45,9 % des élèves scolarisés dans les établissements les moins favorisés font partie du groupe de maîtrise correcte au test de fluence de début de première année de CAP.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

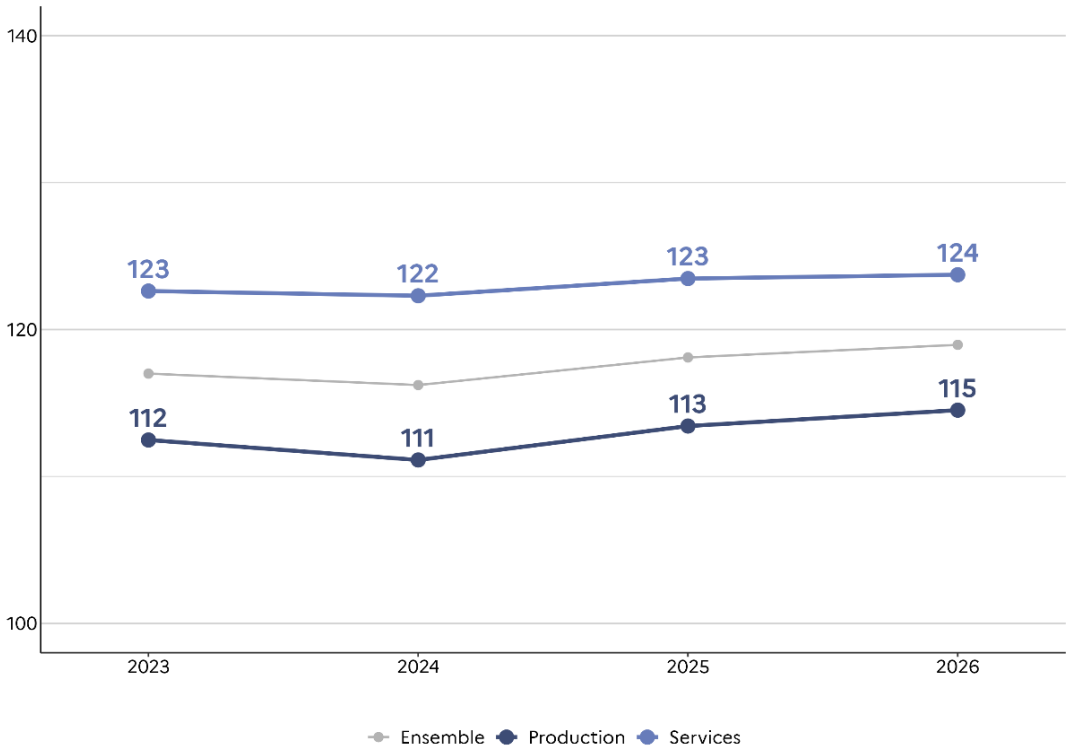
3.6.6. Résultats selon le secteur de spécialité

Concernant les secteurs de formation, les élèves de première année de CAP dont la spécialité relève du secteur des services lisent en moyenne 124 mots en une minute, contre 115 mots lus pour ceux relevant du secteur de la production (soit 9 mots de plus) (**figure 16**). La proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 57,2 % dans le secteur des services alors qu'elle est de 49,1 % dans le secteur de la production (soit 8,1 points d'écart) (**figure 17**).

Par rapport à 2025, le score moyen augmente de 2 mots lus pour le secteur de la production et de 1 mot pour les services. La part d'élèves atteignant 120 mots lus en une minute augmente de 1,2 point pour le secteur des services et de 1,7 point pour celui de la production.

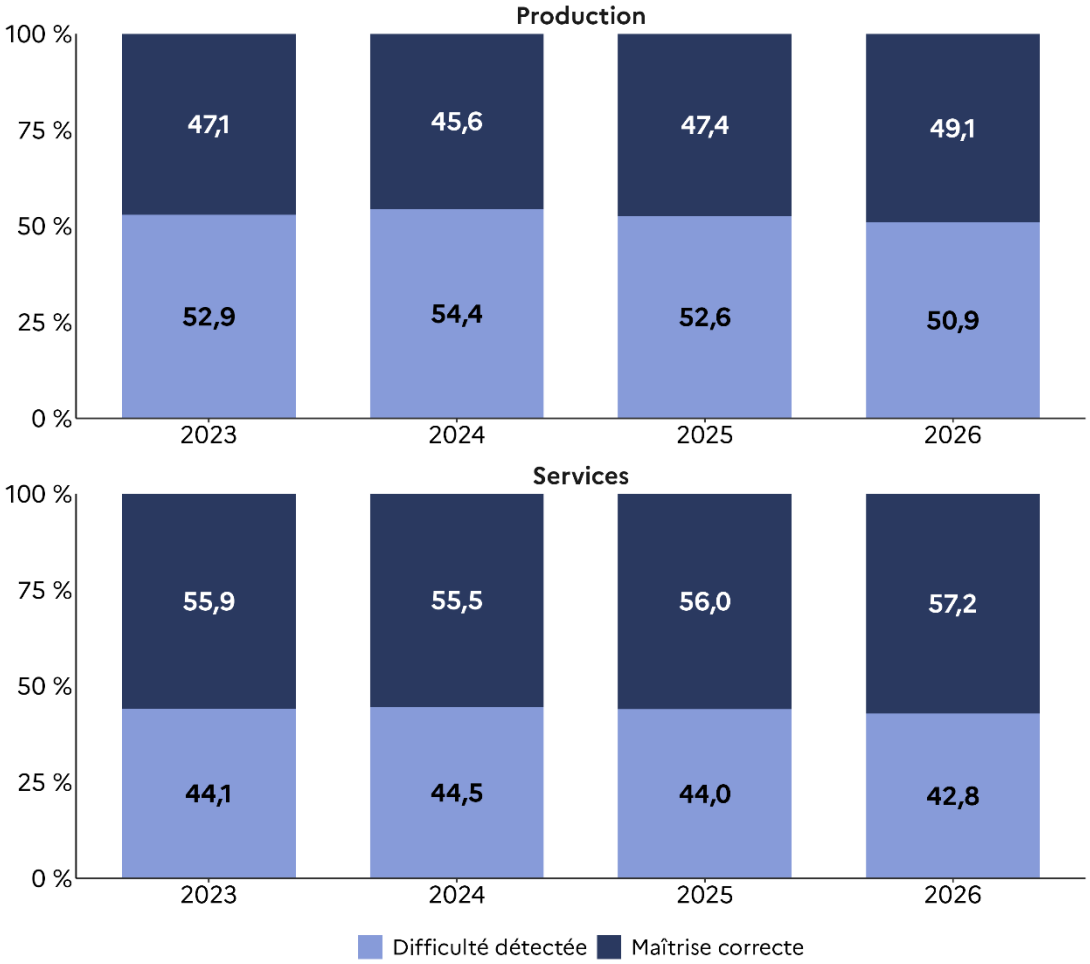
Depuis 2023, le score moyen augmente respectivement de 1 mot et 3 mots pour les secteurs de spécialité des services et ceux de la production ; l'écart entre les deux secteurs de spécialité diminue de 2 mots. En termes de taux de maîtrise correcte, le constat est similaire. Depuis 2023, la part d'élèves atteignant le seuil de 120 mots lus augmente respectivement de 1,3 point et 2,0 points dans les secteurs de spécialité des services et de la production, bien que l'écart entre ces deux secteurs de spécialité demeure stable.

FIGURE 16 • Évolution du score moyen en fluence selon le secteur de spécialité entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, le score moyen des élèves dont la spécialité de formation relève des services est de 124 mots lus en une minute.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

FIGURE 17 • Évolution de la répartition dans les groupes de maîtrise de fluence selon le secteur de spécialité entre 2023 et 2026



Lecture : En 2026, 57,2 % des élèves dont la spécialité de formation relève des services font partie du groupe de maîtrise correcte au test de fluence de début de première année de CAP.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse pour 2026.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

↘ 4. Questionnaires

4.1. Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au *test de positionnement de début de première année de CAP* a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. 48 000 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2026, 65,1 % des élèves de première année de CAP répondent être « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » à la question « Au début de cette année scolaire, pensez-vous être prêt(e) pour réussir votre année ? » (**tableau 30**).

Les filles montrent une confiance moins importante que les garçons (58,6 % contre 69,7 %). Les élèves dits « à l'heure » se déclarent moins en confiance que les élèves en retard (64,1 % contre 66,5 %).
Les élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat se déclarent plus confiants que ceux scolarisés dans le secteur public (+6,1 points). Enfin, les élèves dont la spécialité de formation relève des services sont moins confiants que ceux dont la spécialité de formation relève de la production (- 3,8 points).

TABLEAU 30 • Élèves de première année de CAP qui se sentent prêts pour réussir leur année, 2026, en %

Caractéristiques		
Sexe	Filles	58,6
	Garçons	69,7
Retard scolaire	« À l'heure »	64,1
	En retard	66,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	70,2
	Public	64,1
Secteur de spécialité	Services	63,1
	Production	66,9
Ensemble		65,1

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants

Afin de recueillir les avis des personnels de direction et des enseignants relatifs au *test de positionnement de début de première année de CAP*, un questionnaire leur a été adressé à l'issue de la campagne 2026.

Les thématiques interrogées étaient les suivantes :
- communication générale ;
- passation des épreuves et contenus ;
- documents de restitution ;
- épreuve de fluence ;
- exploitation pédagogique et bilan.

4.2.1. Participation

À la date du 26 octobre 2026, 382 enseignants et 155 personnels de direction ont participé à ce questionnaire en répondant de manière complète (**tableau 31**).

TABLEAU 31 • Participation et répartition des répondants, 2026

Total personnels de direction	155
Total enseignant	382
Dont enseignants de français	96
Dont enseignants de mathématiques	95
Dont professeurs principaux	171
Dont enseignants ayant administré les tests numériques	288
Dont enseignants qui ont administré la fluence	132

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

Les répondants peuvent choisir de répondre ou non aux différentes questions, la non réponse est exclue des résultats.

4.2.2. Communication générale

Les résultats montrent une satisfaction globale concernant la communication autour des *tests de positionnement de début de première année de CAP*.

En 2026, 50,5 % des enseignants et 84,9 % des personnels de direction déclarent avoir pris connaissance des documents proposés sur le site *Éduscol*. Parmi eux, 93,0 % des enseignants et 97,7 % des personnels de direction indiquent que ces informations ont répondu à leurs attentes dans la mise en œuvre de la passation des évaluations (**tableau 32**).

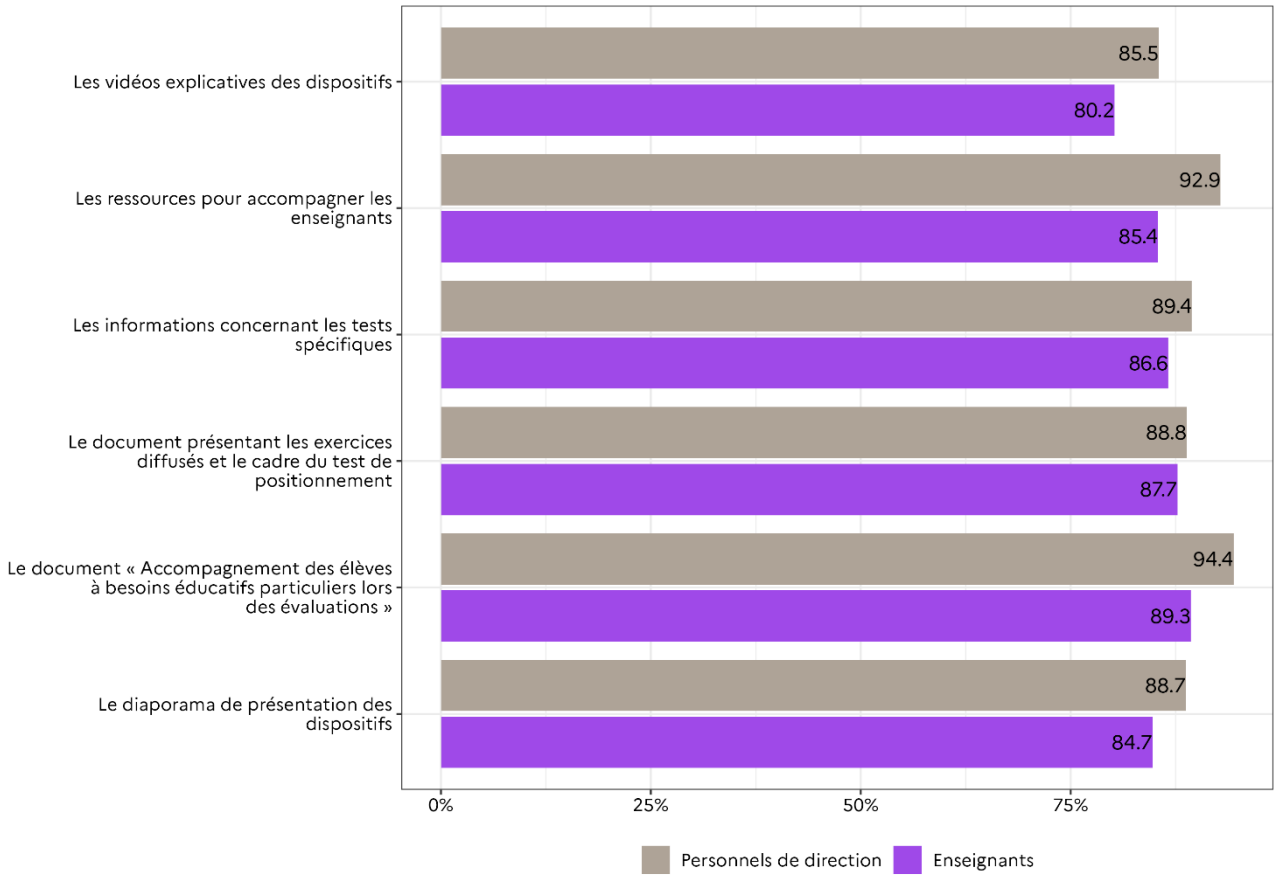
Parmi les enseignants et personnels de direction qui ont eu connaissance des documents proposés sur *Éduscol*, la majorité trouve les documents proposés utiles. Pour les enseignants, les taux de satisfaction vis-à-vis des documents varient de 80,2 % pour les vidéos explicatives des dispositifs jusqu'à 89,3 % pour le document « accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations ». Parmi les personnels de direction, les taux varient, quant à eux, de 85,5 % pour les vidéos explicatives des dispositifs jusqu'à 94,4 % pour le document « accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations » (**figure 18**).

TABLEAU 32 • Avis sur la mise à disposition des informations concernant l'évaluation, 2026, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents proposés sur *Éduscol* dans la page *« Test de positionnement de seconde et de CAP »*	50,5	84,9
Les informations proposées sur la page *Éduscol* ont répondu aux attentes dans la mise en œuvre de la passation	93,0	97,7
L'infographie proposée sur la page education.gouv.fr a été utile dans la communication avec les parents lors de la réunion de rentrée	*Non concernés*	71,9

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

FIGURE 18 • Proportion de répondants considérant les documents mis à disposition sur *Éduscol* utiles 2025, en %



Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

4.2.3. Passation

En 2026, concernant les durées des tests, les réponses indiquent une satisfaction globale des personnels de direction et des enseignants (**tableau 33**).

TABLEAU 33 • Proportion de répondants qui jugent les durées des tests satisfaisantes, 2026, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Durée de l'évaluation de français	82,3	90,8
Durée de l'évaluation de mathématiques	84,5	92,0

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

Inscrites dans une démarche d'amélioration de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, des adaptations sont proposées pour les évaluations. Des supports d'évaluations adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves ainsi que des documents d'accompagnement sont produits. Ces adaptations sont mises à disposition de toutes les équipes pédagogiques.

En 2025, 86,6 % des personnels de direction déclarent avoir eu connaissance de versions adaptées des différents documents pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (textes de fluence adaptés, supports de textes adaptés, alternatives textuelles concernant les images de l'évaluation, etc.). Ce taux est plus faible pour les enseignants (50,2 %) (**tableau 34**). Néanmoins, parmi ceux qui avaient besoin de ces adaptations pour leurs élèves et en avaient connaissance, 88,1 % des enseignants et 94,5 % des personnels de direction déclarent s'en être servi.

TABLEAU 34 • Proportion de répondants ayant eu connaissance des versions adaptées, 2026, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents adaptés à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers	50,2	86,6
En ont eu besoin	47,9	52,3
S'en sont servi	88,1	94,5

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

En 2026, 96,1 % des personnels de direction déclarent organiser les passations sur ordinateur, 1,9 % sur ordinateur et tablette et 1,9 % sur tablette uniquement (**tableau 35**).

TABLEAU 35 • Organisation des passations par les personnels de direction répondants, 2026, en %

	Ordinateur	Ordinateur et tablette	Tablette
Organisation des passations sur …	96,1	1,9	1,9

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

4.2.4. Restitution des résultats des élèves

À l'issue de la passation, de nombreux documents sont disponibles pour les établissements via le portail de restitution. Trois quarts des enseignants déclarent avoir été informés de la mise à disposition de ces documents de restitution. Parmi eux 80,6 % des enseignants de français, 78,6 % des enseignants de mathématiques et 75,4 % des professeurs principaux déclarent les avoir consultés (**tableau 36**).

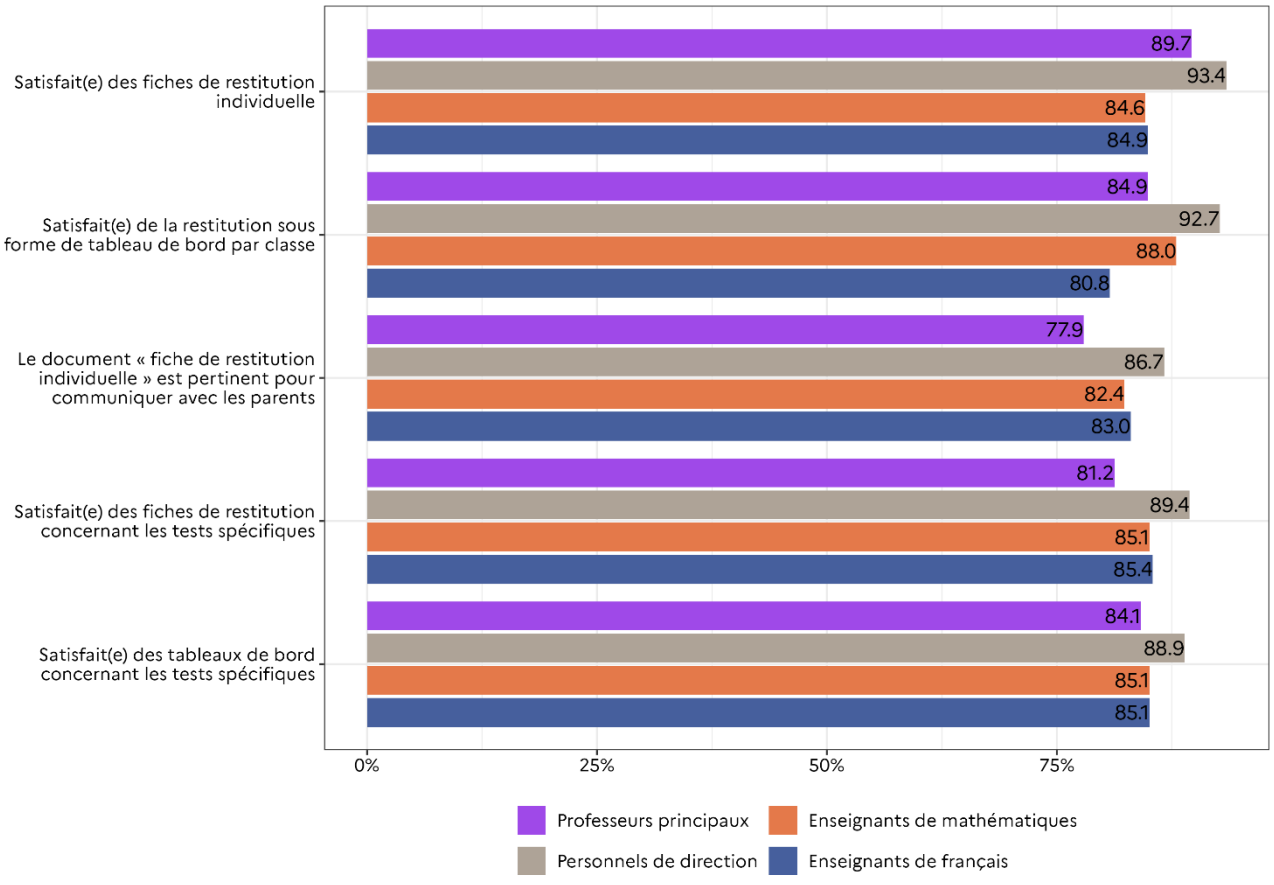
TABLEAU 36 • Consultation des documents de restitution des tests spécifiques, 2026, en %

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ont été informés de la mise à disposition de documents présentant les résultats des élèves aux évaluations	75,6	77,4	70,2
Qui les ont consultés	80,6	78,6	75,4

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

La majorité des enseignants et personnels de direction sont satisfaits des documents de restitution des résultats des élèves. 93,4 % des personnels de direction et 89,7 % des professeurs principaux déclarent notamment qu'ils sont satisfaits des fiches de restitution individuelle (**figure 19**). Les enseignants de mathématiques sont, quant à eux, 88,0 % à être notamment satisfaits des restitutions sous forme de tableaux de bord par classe. Les enseignants de français sont quant à eux satisfaits des fiches de restitution concernant les tests spécifiques (85,4 %).

FIGURE 19 • Satisfaction vis-à-vis des documents de restitutions des résultats des élèves, 2026, en %



Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

4.2.5. Épreuve non numérique de fluence

Concernant l'épreuve de fluence, enseignants et personnels de direction se déclarent très majoritairement satisfaits des documents, vidéos, et du portail de saisie des résultats (entre 76,6 % et 97,1 %) (**tableau 37**).

TABLEAU 37 • Opinion sur les informations et les documents liés à l'épreuve non numérique de fluence de lecture, 2026, en %

	Enseignants qui ont administré le test de fluence	Personnels de direction en charge de l'organisation du test de fluence
Les documents d'accompagnement renseignent sur l'organisation de la passation.	93,1	97,1
La vidéo explicative disponible sur le site Éduscol renseigne sur la passation du test de fluence.	76,6	86,4
Satisfaits de la fiche de positionnement (document sur lequel est effectuée la cotation et sont rendus les résultats aux élèves)	91,3	*Non concernés*
Satisfaits du portail de saisie du test de fluence permettant la saisie résultats des élèves	92,1	87,3

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan

À l'issue de la campagne 2026, la majorité des enseignants déclare que ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur leurs pratiques dans l'accompagnement des élèves et ils sont la moitié à déclarer que l'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratiques pédagogiques (**tableau 38**).

Les professeurs principaux sont plus nombreux que les enseignants de français ou de mathématiques à déclarer que les *tests de positionnement de début de première année de CAP* ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves (73,0 %, contre 62,8 % des enseignants de français et 63,0 % des enseignants de mathématiques). La proportion d'enseignants estimant que ces évaluations permettent de confirmer des difficultés est majoritaire (entre 78,3 % et 88,4 %).

TABLEAU 38 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants, 2026, en %

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques dans l'accompagnement des élèves.	71,3	64,1	75,6
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur mes pratiques pédagogiques.	62,8	53,3	70,8
Ces évaluations m'ont permis de déceler des difficultés d'élèves.	62,8	63,0	73,0
Ces évaluations m'ont permis de confirmer des difficultés d'élèves.	88,4	78,3	86,5

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

Les personnels de direction déclarent majoritairement que ces évaluations sont susceptibles d'avoir un impact sur les pratiques dans la mise en place de l'accompagnement des élèves et qu'elles peuvent avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de leur équipe (respectivement 74,0 % et 67,7 %) (**tableau 39**).

TABLEAU 39 • Utilisation des résultats des évaluations par les personnels de direction, 2026, en %

	Personnels de direction
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur les pratiques dans la mise en place de l'accompagnement des élèves.	74,0
Ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de mes équipes.	67,7

Note : Répondants aux questionnaires uniquement.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat, hors académie de Toulouse.
Source : DEPP, questionnaire du test de positionnement de début de première année de CAP 2026.

↘ Annexes

Annexe 1 : Fiche de cotation du texte de *fluence*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Test de fluence de première année de CAP

Nom	Prénom	Classe

[Démarrer le chronomètre.]
[Dans le texte ci-dessous :
- barrer uniquement les mots incorrectement lus ou non lus ;
- entourer le dernier mot lu si l'élève n'a pas terminé en 60 secondes.

Dans les cases :
- écrire le nombre de mots lus par l'élève en une minute ;
- calculer le score de fluence.]

Dame Blaireau ne retourna pas immédiatement à sa tanière après sa rencontre	12
avec Benjamin. C'était bien la première fois qu'elle se trouvait nez à nez avec	26
un être humain alors qu'elle chassait. Mais, alertée par l'envol du faucon, elle	39
était arrivée avec le vent derrière elle sans que son flair puisse détecter l'odeur	53
du garçon, dont la présence lui avait échappé puisqu'il était à plat ventre et	67
parfaitement silencieux.	69
Plus surprenant était le fait qu'elle ne se soit pas enfuie immédiatement en le	83
voyant. Plus étrange encore, ce qui s'était passé ensuite : non seulement elle	95
avait accepté la nourriture qu'il lui tendait, mais elle l'avait laissé poser la main	109
sur elle. Et pourtant, d'une façon sans doute instinctive, elle avait semblé	121
comprendre tout de suite qu'il ne représentait aucun danger pour elle. Sa petite	134
taille avait peut-être été le facteur déterminant. Il ne faisait guère que cinq ou six	149
kilos de plus qu'elle et, s'il était plus grand, elle était nettement plus large et	164
bâtie plus en force. Elle avait dû se rendre compte qu'elle avait l'avantage sur	178
lui et, paradoxalement, c'est donc la fragilité de Ben qui avait joué en sa faveur.	193
Néanmoins, cette rencontre l'avait décontenancée et elle ne se remit à chasser	205
activement qu'après avoir mis plus d'un kilomètre entre elle et le lieu où elle	219
avait laissé le garçon.	223

Si l'élève termine en moins de 60 secondes, reporter le temps exact ici : ☐☐ secondes

Nombre de mots correctement lus en 1 minute : ☐

Score de fluence* : ☐

*Nombre de mots correctement lus en 1 minute ; pour les élèves qui auraient lu tous les mots correctement en moins d'une minute, appliquer la règle de trois suivante : (223 mots x 60 secondes) / temps mis pour lire tous les mots. Le calcul de ce score n'est pas nécessaire pour la saisie des résultats mais permet d'indiquer cette information à l'élève.

Annexe 2 : Table des spécialités de première année de CAP

Groupe de spécialité		Spécialité de formation
Production	Agriculture, agronomie et aménagement des espaces	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.
		Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche
		Productions animales, élevages spécialisés
		Productions végétales, cultures spécialisées
		Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
	Agroalimentaire - Cuisine	Agroalimentaire, alimentation, cuisine
	Génie civil - BTP	Bâtiment : construction et couverture
		Bâtiment : finitions
		Mines et carrières, génie civil, topographie
		Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois
		Travail du bois et de l'ameublement
	Industrie	Énergie, génie climatique
		Matériaux de construction, verre, céramique
		Métallurgie
		Plasturgie, matériaux composites
		Spécialités pluritechnologiques des transformations
		Technologie de commandes des transformations industrielles
		Technologies industrielles fondamentales
		Transformations chimiques et apparentées
	Mécanique - Électricité	Électricité, électronique
		Mécanique aéronautique et spatiale
		Mécanique générale et de précision, usinage
		Moteurs et mécanique automobile
		Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité
		Structures métalliques
	Textile	Cuirs et peaux
		Habillement
		Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples
		Textile

Groupe de spécialité		Spécialité de formation
Services	Autres spécialités	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance
		Spécialités plurivalentes des services
	Commerce - Transport	Commerce, vente
		Transport, manutention, magasinage
	Hôtellerie - Tourisme - Culture	Accueil, hôtellerie, tourisme
		Animation culturelle, sportive et de loisirs
		Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
		Techniques de l'imprimerie et de l'édition
	Sanitaire et social	Santé
		Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
		Travail social
	Services à la personne ou collectivité	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes
		Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
		Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Andreu S., Bret A., Durand de Monestrol H., Lacroix A., Paul A., Persem É., Rue G., Salles F., Sathicq V., Stachowiak J.-F., Vourc'h R., 2022, "Résultats du test de positionnement en littératie et numératie des élèves de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2021", *Note d'Information*, n° 22.16, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-22-16

Andreu S. et al., 2023, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année CAP à la rentrée 2022", *Note d'information,* n° 23.31, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-23-31

Bret A. *et al.*, 2024, "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année de CAP à la rentrée 2023", *Note d'Information*, n° 24.22, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-24-22

Mahoux M., Nunes S., Salles F., Sathicq V. et al., "Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" en première année de CAP à la rentrée 2024 : 9 % des élèves sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes", *Note d'Information*, n° 25-25, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-25

Nunes S., Mahoux M., Marin N., Bret A., Cannes F.-X., de Monestrol H., Garnero M., Hick M., Korchia L., Lacroix A., Leger A., M'Bafoumou A., Paillet V., Stachowiak J.-F., Vezon Persem É, 2026, "Test de positionnement de première année de CAP 2025 : 10 % des élèves sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes", *Note d'Information*, n° 26-23, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-23

Bret A., Lacroix A., et al., 2025, « Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques », *Note d'Information*, n° 25-26, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-26

Aïcha M'Bafoumou, Marina Hick, 2026, "Fluence de lecture : une dynamique d'apprentissage plus forte à l'école qu'au collège", Note d'Information, n° 26-31, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-31

Test de positionnement de début de première année de CAP 2024 – Premiers résultats – Série Études, Document de travail n° 2024-E18 – Novembre 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq

Test de positionnement de première année de CAP 2024 - Tests de compréhension de l'écrit - Résultats nationaux et analyses détaillées - Annexe du document de travail n°2024-E18 – Avril 2025, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol,

Marina Hick, Aurélie Lacroix, Aïcha M'Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Virginie Sathicq

Test de positionnement de première année de CAP 2024 - Tests de résolution de problèmes et d'automatismes - Résultats nationaux et analyses détaillées - Annexe du document de travail n°2024-E18 – Avril 2025, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles

Mahoux M., *et al.*, 2025 (mise à jour avril 2026), "Test de positionnement de début de première année de CAP 2025 – Résultats", *Document de travail* - série études, n° 2025-E16, DEPP.

Mahoux M., et al., 2026, "Test de positionnement de début de première année de CAP 2025 –analyses détaillées en français ", Annexe du document de travail n°2025-E16, DEPP.

Mahoux M., et al, 2026, "Test de positionnement de début de première année de CAP 2025 –analyses détaillées en mathématiques ", Annexe du document de travail n° 2025-E16, DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Herrero S. et Vourch, R., « Journée Défense et Citoyenneté 2013 : un jeune français sur dix en difficulté dans l'utilisation des mathématiques de la vie quotidienne», Note d'Information, n°14.13, avril 2014, MENJ-DEPP

Miconnet N., Vourc'h R. (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)